

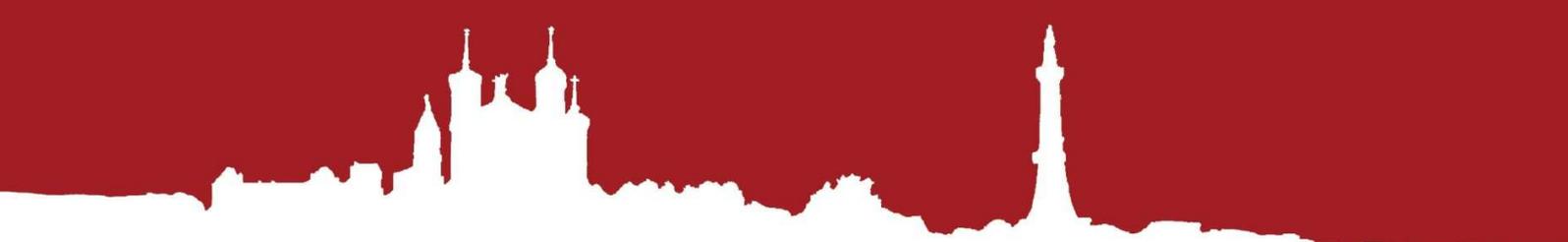
Les Rendez-vous du Patrimoine

Jeudi 16 mars 2017 - Hôtel de Ville de Lyon

L'ÉCONOMIE DU PATRIMOINE Transcription des débats



Crédits photo : Muriel Chaulet



SOMMAIRE

OUVERTURE _____page 2

TABLE RONDE :

« Le patrimoine, levier pour l'économie ? » _____page 7

ATELIER 1 :

« Les enjeux de la reconversion
de bâtiments historiques » _____page 28

ATELIER 2 :

« Accompagner la découverte : mise en récit de la ville
et de son patrimoine » _____page 47

ATELIER 3 :

« Les métiers de la restauration, un secteur économique
à haute valeur ajoutée » _____page 61

PRIX « CITOYENS DU PATRIMOINE » _____page 76

OUVERTURE

Jean-Dominique DURAND, adjoint au maire de Lyon délégué au Patrimoine, à la Mémoire et aux Anciens combattants

Monsieur l'Ambassadeur de France près l'UNESCO, cher Laurent Stefanini,
Monsieur le Premier vice-président de la Métropole, cher David Kimelfeld,
Mesdames, Messieurs les Maires d'arrondissement,
Mesdames et Messieurs les adjoints au Maire de Lyon,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'Associations et de Conseil de quartiers,
Mesdames et Messieurs les représentants des Associations patrimoniales,
Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement heureux d'inaugurer aujourd'hui nos deuxièmes « Rendez-vous du Patrimoine » fondés en 2016. Je disais l'an passé que ces rendez-vous avaient vocation à devenir des rendez-vous annuels réguliers. Nous avons été encouragés par le succès rencontré. L'intérêt rencontré est confirmé cette année avec plus d'ampleur encore, avec 200 personnes inscrites pour cette matinée, plus de 200 aussi pour les ateliers de l'après-midi, et ce ne sont pas exactement les mêmes personnes. Vous représentez des associations, des Conseils de quartier, des Comités d'Intérêt Locaux (CIL), vous êtes pour certains d'entre vous, des professionnels de l'architecture, du tourisme, du bâtiment, de la restauration, des représentants aussi des institutions, de la DRAC, de la Région, de la Métropole, de la Ville, des élus, des fonctionnaires, des militants. Ces instances que vous représentez, sont dynamiques, inventives, mais elles agissent souvent d'une manière isolée, elles ne se connaissent pas entre elle, et leurs actions manquent parfois de diffusion et de reconnaissance. En vous réunissant, nous souhaitons :

- Promouvoir une approche collaborative de la sauvegarde du patrimoine dont nous héritons, en mettant l'accent sur la participation citoyenne ;
- Valoriser et développer le travail des acteurs du patrimoine lyonnais, par ce temps de rencontre, d'information et d'échanges de bonnes pratiques ;
- Soutenir et favoriser les actions menées par les associations.

Ce qui nous rassemble tous, c'est une commune passion pour ce patrimoine qui est un élément puissant de la citoyenneté. Le patrimoine est de plus en plus l'affaire de tous. En raison de ce qu'il représente en termes de transmission d'un héritage (du reste le patrimoine se dit en anglais, *Heritage*), de protection du cadre de vie, mais aussi d'activités économiques induites (pensons aux activités touristiques mais aussi au savoir-faire artisanal des entreprises de restauration), le patrimoine est un atout pour construire la ville de demain. La prise de conscience est de plus en plus forte. Ce n'est pas un hasard si les Journées Européennes du Patrimoine ont eu pour thème en 2016 « Patrimoine et Citoyenneté ». La question citoyenne est au cœur du Plan de Développement de l'OVPM (Organisation des Villes du Patrimoine Mondial) que la Ville de Lyon préside et elle sera le thème du prochain Congrès prévu en novembre prochain en Corée.

C'est pourquoi nous avons souhaité que la Ville se dote d'un Prix destiné à reconnaître des actions émanant de citoyens en faveur du patrimoine. Nous lui avons donné le nom de « Prix Citoyens du Patrimoine ». Le succès rencontré par cette initiative, avec plus de 40

dossiers déposés, témoigne, s'il en était besoin, de cette mobilisation des citoyens pour leur patrimoine, dans une ville deux fois millénaire, où l'on est habitué à traverser les siècles, en passant des gallo-romains à l'époque médiévale et à la Renaissance, puis aux temps modernes et contemporaines, jusqu'au XXI^e siècle, avec la rénovation de la Part-Dieu et le développement du grand projet urbanistique de la Confluence. Ce prix récompense une action de sauvegarde ou de mise en valeur du patrimoine lyonnais réalisée par une association. L'objectif est de distinguer une initiative quelle que soit sa forme : recherche de financements, œuvre de restauration, diffusion de la connaissance du patrimoine.

Nous y reviendrons en fin de journée.

Je voudrais souligner les **quatre dimensions** de la politique patrimoniale de la Ville de Lyon.

D'abord **une attention forte au patrimoine** lui-même qui tient en trois mots, protection, entretien, restauration. Les restaurations réalisées récemment, la Primatiale Saint-Jean, le Temple du Change, l'église Saint-Pothin, l'église Saint-Bruno, la Grande Synagogue, le Palais Saint-Jean, le Palais de Bondy, celles qui sont en cours, la Fontaine Bartholdi, l'Hôtel-Dieu ou qui vont commencer, l'église Saint-Bonaventure, mais aussi les Rives de Saône et la réhabilitation de la friche industrielle Berliet, tout cela témoigne des efforts considérables de notre ville, malgré un contexte économique très difficile. Je pourrais évoquer aussi des changements de destination, comme les prisons Saint-Paul/ Saint Joseph, devenues Université, le garage Citroën, d'autres encore dont il sera question dans nos ateliers, sans compter l'élaboration d'un véritable patrimoine du XXI^e siècle, à la Confluence notamment. Le deuxième est la **collaboration avec l'État**, à travers la Convention Ville-État, qui permet de fixer des priorités. La Convention qui s'est achevée fin 2016, a été entièrement mise en œuvre, le dernier élément était la Fontaine Bartholdi, sur laquelle les travaux ont commencé. Je veux évoquer également le partenariat de la Ville avec le Service régional de l'Inventaire.

Le troisième est **l'attention aux dimensions nationales et internationales** de notre patrimoine. La reconnaissance de l'UNESCO a été, de ce point de vue, déterminante. Notre ville est membre de plusieurs associations nationales dont elle assure la vice-présidence, avec des responsabilités lourdes : elle est en charge des relations internationales de l'Association française des Biens du Patrimoine mondial, elle est vice-présidente de l'Association des Sites et Cités remarquables de France. Depuis novembre 2015, elle est présidente de l'OVPM, dont le Conseil d'Administration s'est tenu ici-même en octobre dernier. Nous recevons de plus en plus souvent des délégations étrangères venues voir comment nous gérons notre patrimoine. Dernièrement par exemple les ambassadeurs de l'Indonésie et de l'Inde près l'UNESCO. Lyon est aussi un élément moteur de plusieurs organisations internationales qui sont en liens avec le patrimoine : la gastronomie, la lumière, les arts numériques notamment. Je ne saurais oublier les grands événements internationaux sur le plan patrimonial, qui choisissent Lyon : Lyon a été capitale de la rose en 2015, elle a été capitale de la terre, donc des constructions en pisé en 2016.

Le quatrième, et ce n'est pas le moins important, c'est **l'attention de la personne, du citoyen, de sa place dans ce patrimoine**. Il s'agit de le maintenir vivant, de conjuguer comme le dit notre maire, Gérard Collomb, « dynamisme économique, vitalité culturelle et mixité sociale ». Si j'ai évoqué la coopération avec l'État, je dois souligner ici l'importance dans ce quatrième point, des relations avec les associations, les Conseils de quartier, et tous ceux qui aiment un patrimoine, qui appartient à tous. Lyon n'est pas une ville-musée, à Lyon, le patrimoine vit, à Lyon, l'humain habite l'urbain selon une expression chère à notre Maire.

Nous avons donné à notre rencontre, un thème : **L'économie du patrimoine.**

Très souvent, j'entends dire que le patrimoine représente un coût élevé. Il est vrai que si nous tenons une comptabilité en partie double, nous avons une colonne dépenses qui se remplit de chiffres très vite, tandis que la colonne recettes est plus difficile à gérer. Or nous savons bien que le patrimoine rapporte. Il rapporte à travers par exemple la fréquentation touristique induite par la beauté des monuments et des paysages de la ville, il permet de créer des emplois dans les secteurs les plus divers, à tous les niveaux de qualification, il ouvre la voie aussi au sauvetage de monuments disqualifiés, par leur reconversion et leur réadaptation. La ville bouge, les activités économiques changent, une politique patrimoniale active permet les nécessaires adaptations. De ce fait le patrimoine peut apparaître comme un levier pour l'économie. De tout cela, nous discuterons tout au long de la journée.

Pour terminer, je veux rendre hommage à un fervent connaisseur du patrimoine lyonnais et notamment croix-roussien. Robert Luc nous a quittés dimanche. C'est avec beaucoup d'émotion que je salue sa mémoire, lui qui a cofondé le festival Novembre des Canuts. Humaniste, amoureux de sa ville dont il s'est fait l'historien, il a toujours eu à cœur de partager son savoir et sa passion à travers ses livres, ses récits, ses conférences. Il a contribué à faire connaître l'histoire de Lyon, la culture lyonnaise, les spécificités de notre cité. Il a su réaliser une formidable transmission de notre mémoire collective. Il nous laisse un message qui nous engage : poursuivre dans la voie qu'il a tracée.

Il me reste à remercier tous ceux et celles qui permettent la tenue et la richesse de ces Rendez-vous, que ce soit comme présidents de séance, animateurs, intervenants, ou à travers les questions qui seront posées. Merci à mes collègues élus, David Kimelfeld, maire du 4^e arrondissement et Premier vice-président de la Métropole, Nicole Gay, Loïc Graber. Je sais le poids de leurs charges et je leur suis très reconnaissant de leur disponibilité. Merci enfin aux services de la Ville, la Direction des Affaires Culturelles et celle de l'Aménagement Urbain, à leurs directeurs, Xavier Fourneyron et Anne Jestin, au service du Protocole, au Cabinet du Maire, à la Direction de la Communication, qui se sont fortement impliqués dans l'organisation des Rendez-vous, du Prix, de l'exposition.

Mais rien n'aurait été possible sans l'engagement et le travail extraordinaire réalisé par Maud Félix-Faure, Bruno Delas, Piéranne Gausset, Philippe Lamy et l'équipe de la DAC, Bruno Cartier, Blandine Brevet, Cynthia Le Renard, Marie-Justine Neyroud.

J'ai une pensée particulière pour notre cher Régis Neyret. Son état de santé ne lui permet pas hélas, de nous rejoindre. Nous savons tous ce que notre patrimoine lui doit. J'irai personnellement lui faire un compte rendu de nos travaux.

J'ai le plaisir maintenant de donner la parole à Son Excellence monsieur Laurent Stefanini, Ambassadeur de France près l'UNESCO. Cher Laurent, lorsqu'en janvier dernier, j'ai évoqué nos Rendez-vous du Patrimoine, aussitôt vous avez exprimé le souhait d'être présent. C'est pour nous un grand honneur. Gérard Collomb m'a chargé de vous saluer. Il ne pouvait pas être présent, retenu à Cannes par le MIRIM où il se trouve avec mon collègue adjoint délégué à l'Urbanisme, Michel Le Faou. Vous avez bousculé votre programme pour être à Lyon ce matin. Un grand merci.

Laurent STEFANINI, ambassadeur de France auprès de l'UNESCO

Monsieur l'adjoint au maire délégué au patrimoine et à la mémoire des anciens combattants, mesdames messieurs les élus, mesdames et messieurs les participants à ces rendez-vous du patrimoine, chers amis. C'est pour moi un grand honneur d'être ici. Merci Jean-Dominique Durand de m'avoir fait signe pour venir vous donner, à l'occasion des travaux de la matinée, un éclairage international sur ces enjeux du patrimoine.

L'UNESCO n'est pas uniquement en charge des questions de patrimoine, elle est en charge des questions d'éducation, de sciences - sciences humaines et sciences physiques. Ce qui fait son originalité, c'est cet ensemble de labels qui ont été mis en place par des conventions internationales depuis 1954. Ici le drapeau de l'UNESCO, le temple hexastyle qui fait aujourd'hui référence au passé gallo-romain de Lyon. Ce temple est très important et ce que nous cherchons surtout à l'UNESCO c'est de le protéger, de l'entretenir.

Comme nous sommes le pays du siège de l'UNESCO, depuis hier nous mettons en avant un candidat à la succession de Mme Bokova, Mme Azoulay (ministre de la culture et de la communication). Il faut, en tant que Français, que nous soyons exemplaires dans la mise en œuvre de ces conventions internationales, dans l'animation des labels et dans le travail autour du patrimoine.

La petite équipe de la délégation permanente française à l'UNESCO, qui travaille en étroite coopération avec la commission nationale française auprès de l'UNESCO, est là pour fédérer la société civile. La commission permanente auprès de l'UNESCO est une petite structure et elle s'appuie sur les grandes directions générales qui s'occupent du patrimoine : la direction générale du patrimoine à Paris dirigée par Vincent Berjot et ses équipes localement comme les DRAC.

N'oublions pas le patrimoine naturel. Ce n'est pas parce que Lyon est une grande ville et une grande agglomération qu'il ne faut pas garder à l'esprit ce patrimoine naturel. Ainsi nous nous appuyons aussi sur la direction générale de l'aménagement du logement et de la nature de Paul Delduc. En effet, actuellement, un dossier patrimoine naturel est porté pour la Région Auvergne-Rhône Alpes : un dossier patrimoine naturel, celui de la Chaîne des Puys et la faille de Limagne, mené principalement par le conseil départemental du Puy de Dôme. Le patrimoine est aussi le patrimoine naturel et pas seulement le patrimoine culturel et monumental.

L'exemplarité repose sur vous : les acteurs du patrimoine, les comités de gestion, les conférences territoriales, parce que s'être vu reconnaître la valeur universelle exceptionnelle, ça engage. **Les labels ne sont pas des récompenses.** Les sites et pratiques du patrimoine mondial ne le sont pas non plus, cela concerne aussi le patrimoine immatériel de la convention de 2003. **C'est un engagement de maintenir en vie en permanence et d'améliorer toujours.** La conséquence de notre investissement dans tout ce système de conservation du patrimoine est que l'on nous attend. Ce que vous faites est très important.

Nous sommes actifs non seulement en France pour la conservation de notre patrimoine, mais aussi actifs à l'étrangers. Le centre du patrimoine mondial dirigé par Mme Mechthild Rössler et la sous-direction générale culture dirigée par Francesco Bandarin nous disent toujours « *vous venez trop souvent nous voir pour nous parler de ce que vous faites en France : aidez, rayonnez autour du patrimoine à l'étranger* ». C'est pour cette

raison que des délégations étrangères ont été envoyées à Lyon. L'ambassadrice de l'Inde auprès de l'UNESCO m'a fait part de son intérêt pour le fonctionnement des sites patrimoniaux français pour s'en inspirer pour les nouveaux sites classés et en difficulté en Inde. De plus nous avons un projet commun France-Inde : l'ensemble de l'œuvre Le Corbusier, dont un élément se trouve à Firminy. Les Indiens, eux ont la ville de Chandigarh, avec la difficulté de réunir tous les acteurs : Etat, collectivité territoriales, associations, professionnels...

Mais ce que nous dit surtout le centre du patrimoine mondial, c'est « soyez toujours plus actifs dans le domaine de la protection du patrimoine dans les pays les plus menacés et les moins bien organisés » et c'est pour ça que nous avons cette initiative depuis la conférence d'Abu Dhabi du mois de décembre, de la création d'un fonds du patrimoine mondial en danger. Initiative tournée vers les pays arabes du Moyen Orient et notamment les sites Irakiens : **ALIF (*alliance for the protection of international heritage*)**. Lundi prochain se tiendra une réunion au Louvre pour lancer ce fond, le 24 mars il y aura au conseil de sécurité qui mettra la question de protection du patrimoine dans les zones en conflit en avant et nous allons être actifs et je vais le dire ici à une assemblée principalement lyonnaise et de la région, **évidemment n'hésitez pas à sortir de la région, de la ville et des frontières nationales.**

Aller au-delà de son territoire est intéressant non seulement pour protéger des éléments majeurs du patrimoine mondial mais aussi économiquement. Le thème de notre journée est l'économie du patrimoine car il ne faut pas oublier que le patrimoine est un secteur très important de l'activité économique française, qui est étroitement liée au tourisme. Le ministère des affaires étrangères et du développement international, duquel je suis issu, est très actif sur ces questions d'attractivité touristique et gastronomique. N'oubliez pas que le repas gastronomique des Français est classé au patrimoine culturel immatériel ! C'est un facteur d'attractivité pour la France et un secteur d'activité économique très important.

Lyon est une ville exceptionnelle. En 2013 j'avais eu l'occasion, à l'époque où j'étais chef du protocole de la République, de participer à l'organisation d'une très grande visite du président Chinois Xi Jinping en France à Paris et à Lyon. Ce qui nous avait réunis ici, dans cette ville, pour une exposition sur les industries et activités de Lyon et de la région lyonnaise mais également pour un repas.

Je voulais ainsi donner une petite coloration internationale au sens de cette journée et vous dire que je suis très heureux de venir participer à Lyon à cette manifestation.

Je repartirai cet après-midi pour aider un site, celui de Nîmes « l'Antiquité au présent », dont le dossier de candidature à l'inscription patrimoine mondial vient d'être déposé. Comme celui de Marae de Taputapuatea de Ralatea en Polynésie française, site antérieur à l'arrivée des Européens dans le pacifique sud, un site très intéressant. L'année prochaine nous aurons également les sites funéraires et mémoriels de la Grande Guerre de 1914-1918. Et cet été, c'est l'extension de la vieille ville de Strasbourg à la Neustadt du XIX^e qui sera en discussion.

C'est dire si nous avons des sites à classer en France et toutes les associations que Jean-Dominique Durand a mentionnées sont là pour aider ces sites. Les différents labels obtenus permettent eux de progresser dans la gestion et nous avons également à nous occuper aussi des sites moins bien organisés et protégés, en dehors de nos frontières.

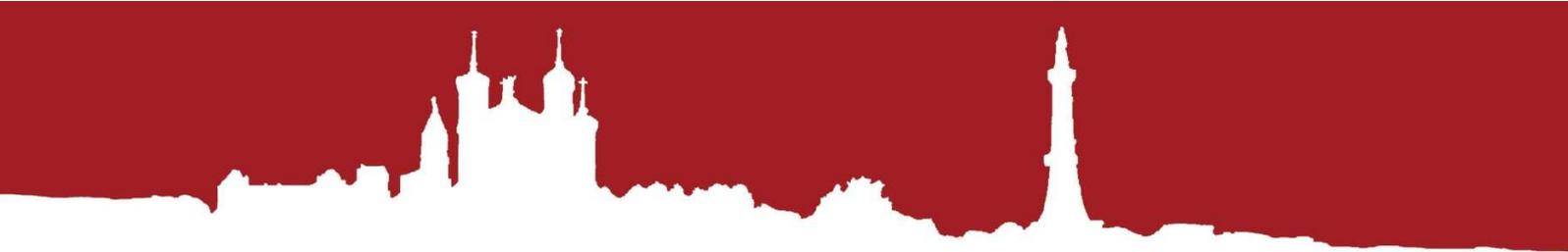


TABLE RONDE :
**« LE PATRIMOINE, LEVIER POUR
L'ÉCONOMIE »**

TABLE RONDE : « LE PATRIMOINE, LEVIER POUR L'ÉCONOMIE »



Crédits photo : Muriel Chaulet

Bruno DELAS, directeur de projet, Service patrimoine - Mission site historique, Direction des affaires culturelles, Ville de Lyon

Cette table ronde a pour volonté d'associer une **diversité de partenaires** : ceux du patrimoine, de l'économie, mais aussi les acteurs de la société civile engagés dans la défense des questions patrimoniales. **La gestion du patrimoine est une affaire de co-construction**. Le format a pour ambition d'être une discussion, un échange le plus direct possible et structuré en trois temps :

1. Propos introductif : *Le patrimoine levier pour l'économie*.
2. Tour de table 1 : état des lieux de la relation entre patrimoine et économie par le prisme des missions et engagements personnels
3. Tour de table 2 : mise en perspective de la relation patrimoine et économie. Quels enjeux de développement ?

David KIMELFELD, premier vice-président de la Métropole de Lyon délégué à l'économie - Maire du 4^e arrondissement de Lyon

Les questions de patrimoine et de tourisme intéressent fortement les Lyonnais et Lyonnaises : en témoigne leur présence aujourd'hui. J'en profite ici pour saluer le travail de Loïc Graber, adjoint au Maire de Lyon pour la Démocratie participative. J'aimerais

également de nouveau rendre hommage à Robert Luc, grand croix-roussien. Dans la continuité de son engagement, Novembre des Canuts devra perdurer.

Tourisme et patrimoine n'est pas un paradoxe. Lyon est une ville qui a un développement touristique assez récent, d'abord par le **tourisme d'affaire**, qui s'est développé dans l'ancienne capitale de la soie, ville de commerce, place de foires. On peut dater de 1998, au moment du classement au patrimoine mondial, la prise de conscience de l'intérêt du tourisme comme facteur du développement à Lyon.

Le tourisme s'est ainsi développé à travers plusieurs axes :

- celui du **patrimoine** tout d'abord ;
- une **politique événementielle d'ampleur** tournée vers les Lyonnais mais également vers les touristes. C'est le cas de la Fête des Lumières ; des Nuits sonores ; de Quais du polar... Ces événements rayonnent au-delà de la Métropole et attirent des touristes.
- **une offre muséale** qui renforce l'attractivité,
- tout comme la **rénovation** de l'Hôtel-Dieu qui mettra en avant la gastronomie.
- Enfin, autre caractéristique majeure, **la ville de Lyon développe son offre touristique à travers l'aménagement des espaces publics**. Le touriste qui souhaite visiter le patrimoine, les musées, découvrir les savoir-faire, va apprécier, au cours de sa visite, de flâner dans des espaces publics de qualité. La rénovation des berges du Rhône et rives de Saône par exemple a contribué à intensifier l'attractivité.

Aujourd'hui, Lyon accueille plus de 6 millions de visiteurs par an grâce au tourisme d'agrément et au tourisme d'affaire. Entre 2009 et 2016 il y a eu une augmentation de 30% des nuitées dans l'hôtellerie lyonnaise. Grâce à cette fréquentation, **il y a un fort enjeu lié à l'emploi** : 30 000 emplois dans la métropole sont concernés par la filière du tourisme dans son ensemble. Il faut noter que ces métiers touristiques, peuvent également apporter un certain nombre de réponses aux questions d'insertion.

J'aimerais soulever une question : **quelles évolutions souhaite-t-on dans ce développement touristique fort ?** Comment les Lyonnais s'approprient ce développement touristique ? Qu'en est-il du tourisme durable ? Quelles sont les nouvelles thématiques ? La gastronomie ? Quelle marge de progression pour le tourisme industriel auquel on a trop souvent tourné le dos (transport, chimie) ?

On se pose beaucoup la question du coût du patrimoine, mais on en oublie les recettes. Il est donc important de valoriser les recettes et l'attractivité. Ces 6 millions de visiteurs qui viennent à Lyon, consomment et dépensent.

Notons enfin la singularité du savoir-faire lyonnais dans la rénovation et la transformation de son patrimoine : Citroën, Hôtel Fourvière, Grand Hôtel-Dieu par exemple. Comment redonne-t-on un nouvel usage à un bâtiment patrimonial et comment l'ouvrir aux Lyonnais qui n'y avaient plus accès ? Ce questionnement s'est posé pour l'Hôtel-Dieu. Dans un premier temps, il y a eu une inquiétude quand le nouvel usage a été révélé, alors que plus personne n'entraît sur le site. Le projet permettra au public d'y accéder à nouveau.

CONTRIBUTION INTRODUCTIVE SUR LA VALORISATION ÉCONOMIQUE DU PATRIMOINE

Xavier GREFFE, professeur émérite, Centre d'économie de la Sorbonne, expertise à la convergence de recherches et d'études pour le compte du Ministère de la culture et de la communication, de la Commission de l'Union européenne et de l'UNESCO.

Je vais essayer de vous donner des éléments sur **la manière dont les économistes analysent le patrimoine et le rôle qu'il peut jouer dans une société qui se dit et se veut de plus en plus créative**, donc qui pose un problème presque étymologique avec le patrimoine.

L'attention au patrimoine culturel a toujours existé en économie et ce de deux manières. D'abord la **dimension immatérielle**, sur laquelle je vais moins insister, qu'on connaît bien depuis Weber, les travaux sur les religions, les modes de vie et les savoir-faire. Puis sa **dimension matérielle**, tout au long du XIX^e, voire depuis la Révolution, lorsque les politiques patrimoniales commencent à émerger en Europe avec une espèce de discours lancinant sur le coût du patrimoine. On le retrouve dans les écrits des inspecteurs généraux comme Mérimée ou des auteurs littéraires et bien sûr les conservateurs des musées, qui se plaignaient à l'époque, du fait de la gratuité des musées, qu'ils ne pouvaient pas entreprendre les moindres travaux de conservation des collections.

Dès ce moment-là, la distinction a été faite entre la valeur d'existence et la valeur d'usage. Le patrimoine en soi a une **valeur d'existence**, et c'est assez logique parce que l'intérêt pour le patrimoine est un phénomène très identitaire. C'est plutôt aux fonds publics, ou dans les pays anglo-saxons au mécénat, de prendre en charge ce patrimoine. Il y a aussi une **valeur d'usage**, celle que devrait assurer ceux qui utilisent ou visitent le patrimoine. Or à cette époque-là, il y avait peu de visiteurs ou un principe de gratuité. À partir de là, on a fait un jeu entre ces deux pôles du patrimoine, la valeur d'existence et la valeur d'usage. Ce qui a donné successivement trois aspects ou « modèles d'affaires » :

- Dans le premier modèle, **tout repose sur les subventions et sur le mécénat** et rien sur les valeurs d'usage. Ce sont les subventions et le mécénat qui doivent participer à la conservation et aux coûts d'utilisation.
- Un modèle plus équilibré, qu'on peut dater de la 2^{de} partie du XX^e, était une sorte **d'équilibre entre les prix donnés entre la valeur d'existence**, financée par les États et les municipalités en France, ou le mécénat dans les pays anglo-saxons, **et la valeur d'usage.**
- Un troisième modèle dans lequel on est aujourd'hui : **les États comme un grand nombre de collectivités locales**, on le voit clairement depuis 2007, **diminuent très sensiblement leurs contributions au financement et on demande aux usagers de financer de plus en plus.** C'est pour cela qu'on assiste aujourd'hui à l'augmentation tout à fait considérable des prix, qui est bien supérieure à l'inflation. Si vous prenez ces dix dernières années l'évolution des prix des musées comme le Louvre et le Prado, on arrive à des hausses de prix de trois à quatre fois le taux d'inflation. Sans même parler du prix des musées anglo-saxon qui sont à une vingtaine d'euros pour beaucoup d'entre eux. C'est donc sur l'utilisateur que les coûts pèsent et cela pose problème.

Deux choses importantes se sont passées ces dernières décennies et j'en arriverai à la période très contemporaine.

- **Toute l'activité de l'UNESCO, au nom de la valeur exceptionnelle universelle** - qui est quand même très débattue aujourd'hui et qui a fait que le développement du patrimoine immatériel est devenu quelque chose de très peu compréhensible. Il est certain que ce développement de la valeur exceptionnelle universelle, qui est à la base du classement, est quelque chose qui a polarisé l'attention autour du patrimoine. Cela a créé, en quelque sorte, une course au patrimoine avec des blocages et des relances, des moments très importants comme la conférence de Nara en 1994 et la déclaration sur l'authenticité et la convention de 2003 sur le patrimoine immatériel. Cette activité s'est couplée avec une seconde chose qui est peut-être moins connue :
- **À partir des années 1970, dans un certain nombre de pays les industries traditionnelles se sont effondrées**, je pense notamment au Royaume-Uni. Certain se sont dit que si les activités partaient, il faudrait qu'il y en ait au moins une qui reste autour du patrimoine. La ville de Manchester a ainsi rénové sa gare, ce fut le premier monument symboliquement rénové en Angleterre pour en faire un musée et attirer un certain nombre de touristes dans une ville où le taux de chômage était d'environ 30% au milieu des années 1970. Évidemment cette idée selon laquelle, lorsqu'il n'y a plus rien, il y a au moins le patrimoine de ceux qui restent, qui y vivent, est apparu comme un levier possible de développement. À partir de là on a vu dans beaucoup de pays, surtout européens, une multiplication des investissements dans ce domaine. Le point d'orgue de ce mouvement a été la décision du gouvernement britannique de Tony Blair en 1997 de créer ce **concept d'industrie créative**. Sur les treize industries créatives, celles qui allaient prendre la place des anciennes industries qui disparaissaient, il y en avait pratiquement 5 qui étaient ouvertement liées au patrimoine culturel.

C'est à partir de ce moment-là qu'on a vu beaucoup de travaux économiques apparaitre pour montrer que les retombées du patrimoine culturel sont très importantes. Il y en a eu peu en France par rapport aux autres pays car on n'aime pas justifier le patrimoine par sa valeur économique, et on n'a pas tout à fait tort d'ailleurs. Le ministère de la culture s'est toujours opposé aux études d'impact, aux analyses coût-bénéfice et au rendement des monuments, ce qui est pourtant un peu fait aujourd'hui.

Pour le Louvre il y a des études qui ont été faites et validées par les Américains, elles ont montré que les 2 000 emplois du Louvre font vivre 20 000 emplois en France. Pour un budget de 200 millions d'euros, cela crée une valeur ajoutée pour le pays de 1,1 milliard d'euros. C'est important de le souligner, parce que le Louvre reçoit 98 millions euros par an environ de l'État. Via la TVA prélevée sur le 1,1 milliard d'euros, on peut dire que la subvention de l'État est couverte et même qu'il y a un gain net.

Ces études portent parfois à confusion et mènent à penser que quand on investit 1 euro dans la culture et dans le patrimoine, on en rapporterait 10, ce qui est aberrant. Pour donner un exemple, si on prend les chiffres des Pays-Bas et de l'Angleterre, 1 euro n'en rapporte jamais plus de 2 dans la culture et patrimoine. Mais **l'idée de levier et multiplicateur est là et c'est quelque chose d'important**.

Ceci-dit il faut être très prudent vis-à-vis de ce mouvement et ce pour trois raisons.

1. D'abord **ceux qui payent pour le patrimoine ne sont pas ceux qui bénéficient de l'impact du patrimoine**. Et c'est ce qui explique la difficulté des choses, car si

le patrimoine était si important que ça, ce ne serait pas le premier budget qui diminue en temps de crise. Ce n'est pas le cas de Lyon, mais c'est le cas dans beaucoup d'autres endroits, je vous renvoie à la déclaration du ministre italien qui explique qu'il n'aidera que les musées qui sont à l'équilibre. Vous voyez bien que la notion de levier est quand même très touchée par cet aspect-là.

2. La seconde raison est qu'**en raisonnant en terme de rendement, on s'engage dans des débats très délicats, voire fallacieux**. C'est un débat très récent en France qui a très peu transparu. Il y a eu un débat sur les comparaisons du rendement du Guggenheim de Bilbao et du Louvre-Lens. Le Guggenheim de Bilbao, dont tout le monde connaît le design, c'est 130 millions d'euros. En réalité, c'est probablement le double, mais c'est le chiffre officiel. Le chiffre du Louvre Lens est de 170 millions. Un certain nombre d'économistes ont dit que c'était absurde car l'un avait coûté plus cher que l'autre et ramène beaucoup moins de visiteurs. On présente alors le Guggenheim de Bilbao qui, les meilleures années, rapporte 1 million de visiteurs, alors qu'au Louvre-Lens il n'y en a que 400 000. On voit tout de suite qu'il y en a un qui rapporte moins que l'autre, sans parler des chiffres associés aux dépenses des visiteurs. Cependant quand on regarde de près ces chiffres on s'aperçoit de deux choses. D'abord qu'à Bilbao il y avait déjà un musée, ce que tout le monde oublie, qui apportait déjà 200 à 300 000 visiteurs par an, alors qu'au Louvre-Lens on est passés de 0 à 400 000. Mais surtout, on constate qu'à Bilbao le nombre de jeunes et scolaires qui visitent le musée est de 15% des visiteurs du musée pour 80 % au Louvre-Lens. Donc ce n'est pas pour dire que c'est mieux ou que c'est moins bien, chacun peut se faire son idée. Mais le débat ne peut pas être réduit à des effets multiplicateurs.

Là-dessus je voudrais vous le dire, et c'est un économiste qui passe beaucoup de temps à faire des études d'impact et d'analyses coût-bénéfices qui vous le dit, il faut quand même prendre des précautions devant ce genre de choses même s'il n'y a aucune raison de ne pas reconnaître au patrimoine ce rôle de levier très important.

Actuellement, on est dans ce contexte mais trois nouveaux thèmes élargissent le débat autour de ces chiffres qui ont une valeur quasi magique :

1. **Le débat sur le patrimoine immatériel**. Il y a un lien entre matériel et immatériel qui est fondamental. Ce lien est trop souvent oublié. Il n'a pas été oublié par l'UNESCO au départ d'ailleurs, car dans la convention de 1970 on parle bien du patrimoine immatériel mais uniquement réduit au savoir et savoir-faire dans le domaine de la construction, donc en lien à la conservation des immeubles. Or aujourd'hui on voit que c'est évidemment beaucoup plus important. Le design est un monde qui vit sur le patrimoine immatériel. En 2004, une étude en France, commandée par l'État et réactualisée il y a peu de temps, a montré qu'il y a plus de 300 000 emplois dans l'économie française en lien avec le patrimoine immatériel. C'est-à-dire qui utilise les ressources du patrimoine immatériel. Et faites attention, ce n'est pas parce que le patrimoine immatériel prend toujours en fin de course une forme matérielle qu'il n'existe pas. C'est cette partie qui est en amont : de la mode, de l'industrie des jouets, du design et ça c'est fondamental. Quand on regarde de près l'écosystème de la conservation du patrimoine matériel et immatériel et celui du patrimoine immatériel, ce ne sont pas du tout les mêmes. Cela ne veut pas dire qu'ils ne s'interpénètrent pas mais les horizons sont différents.

2. Le deuxième thème est **la notion de paysage historique urbain**. Ce n'est pas un label, malgré le débat qui a eu lieu à ce sujet à l'UNESCO. C'est un débat très « *seminal* » comme le diraient les Anglo-saxons. Car dans le paysage historique urbain au fond on dit une première chose : la ville ça bouge, il y a une dimension organique de la ville. Quand on parle de conservation, on doit absolument trouver un équilibre entre cette dimension organique et ce qui est déjà là. La seconde chose importante dans le paysage historique urbain est qu'il permet de dépasser un problème majeur, celui des zones tampons définies pour protéger ce qu'il y a autour des monuments. Le problème est que quand on sort de la zone tampon la situation est dégradée. Il y aurait donc une différence entre les citoyens de la zone tampon et les pauvres qui sont dehors, or il n'y a aucune raison qu'il en soit ainsi. Ce qu'il y a de bien dans ce concept de paysage historique urbain c'est que ça nécessite d'avoir une vision générale des choses. La troisième chose au fond quand on parle de paysage historique urbain c'est qu'on voit dans la ville non seulement tout ce que tout le monde a accepté, c'est-à-dire un panorama, la possibilité pour les visiteurs d'y faire des expériences, mais aussi dans le sens post-moderne un texte, un logo pour le futur.
3. Enfin cela oblige, du fait même de la dilution des frontières, **une attention beaucoup plus forte portée à l'habitat en général, classé, inscrit, ancien**. Ce thème avait déjà été abordé par l'UNESCO il y a longtemps et avait été noté dans la fameuse classification de la ville, pour le classement de Quito en 1977. Dans cette ville, le problème n'était pas tellement la rénovation des palais mais la rénovation de l'habitat. C'était une des rares villes d'Amérique latine où la population traditionnelle était restée au cœur de la ville historique. Tout le problème était d'éviter la gentrification, ce qui a réussi. La problématique aujourd'hui est de se dire, l'habitat ancien doit être conservé, mais comment faire l'effort financier de la conservation sans prendre le risque de l'expulsion de la population qui y habite ? Car dans les centres villes, les habitats précaires abritent une population défavorisée. Comment faire en sorte que des modes de vie, et on retrouve le thème du patrimoine immatériel, puissent rester présents dans cette ville. C'est un grand chantier européen actuellement qui dépasse les classifications administratives. La banque mondiale s'en est d'ailleurs occupée mais uniquement dans les pays du Maghreb et du Moyen-Orient avec des succès un peu compliqués. Il y a des villes en France comme Arras et Bordeaux où ont été mis en place des systèmes financiers au sein desquels les municipalités aident très sensiblement les propriétaires à rénover à condition que le loyer ne varie pas pendant les dix années à venir ou dans des proportions très faibles. Il y a l'exemple d'In Situ à Bordeaux, tout à fait remarquable du point de vue des résultats.

Pour terminer j'aimerais ajouter au sujet de l'économie du patrimoine, qu'on a aujourd'hui une économie de la production sinon du patrimoine. Mais à chaque fois qu'on parle uniquement du patrimoine comme du passé qu'on conserve, l'héritage, on se met dans une situation très délicate. Car on trouve quelques fois que c'est beaucoup moins cher de reconstruire que de conserver. **Le patrimoine est en fait une ressource qui est déjà là pour l'avenir. Parce qu'elle est lourde de sens, elle peut participer à créer un avenir qui a plus de sens.**

TOUR DE TABLE 1- PAROLES D'ACTEURS

Christophe MARGUERON, Unité départementale du patrimoine du Rhône, Architecte du patrimoine

La légitimité pour parler d'économie n'a rien d'évident pour l'administration, or sa présence ici permet de se justifier par rapport à ce rôle. C'est une conviction : même dans l'administration, on est acteur de l'économie.

Dans une vision purement économique et comptable, le patrimoine est une contrainte. La conservation de l'ancien, sa reconversion, dans un bilan comptable immédiat est souvent plus cher que de faire table rase. Dans ses missions, les administrations (État, collectivités territoriales) exercent une contrainte pour les acteurs (limitation au droit de propriété, injonctions, prescriptions), dans le but d'orienter l'économie, ce qui peut être vécu comme un frein ou pour d'autres une participation à l'économie. Cette action a un surcoût qui a des conséquences économiques mais aussi sociales. À quel moment la contrainte est un élément bloquant et à quel moment elle peut être déplacée pour favoriser l'économie ? Lyon est un territoire en croissance, à quel moment les prescriptions (choix de volets, de revêtements...) participent-ils au développement local ?

Le patrimoine favorise l'économie de l'artisanat : les petites et moyennes entreprises au détriment de l'industrie. Le patrimoine demande du sur-mesure, de la maintenance et non pas des produits répétitifs et manufacturés. Le patrimoine travaille sur une matière qui existe déjà, et favorise la main-d'œuvre au détriment du matériau. C'est donc une main-d'œuvre qualifiée qui est favorisée, avec de **l'innovation et du savoir-faire**. À la différence de l'industrie, ce travail n'est pas délocalisable. Dans un bilan immédiat cela crée du surcoût. Or on peut observer que cela favorise la mixité des fonctions dans la ville, mais ce sont des retombées économiques difficiles à chiffrer. Cette favorisation de l'artisanat empêche l'homogénéisation et l'uniformisation qu'on observe pour les constructions neuves. L'administration a un rôle sur les manières d'habiter et sur la ville. Cependant la patrimonialisation a des conséquences sociales : en créant du surcoût on intervient sur l'occupation sociale du territoire urbain.

Pour ce qui est des retombées, il ne faut pas oublier que tout patrimoine ne peut pas rapporter. Lyon est dans une position assez favorisée : les retombées existent. Mais certains patrimoines sont à entretenir parce que c'est notre mémoire et notre identité.

Il y a eu à Lyon tout un travail des patrimoines du quotidien, la cité des États-Unis par exemple. Le travail sur le patrimoine que représentent les logements sociaux des années 1930 est très important, même s'il n'y a pas d'impact économique immédiat autre que la qualité de vie.

⇒ (dans le public) **Luc VAGANET – Restauration mobilier et boiseries**

Sur la transmission des savoirs. Grâce à tous ces projets (palais de justice, Hôtel-Dieu et sa chapelle) qui peuvent aboutir, nous pouvons conserver des salariés et transmettre le savoir à des jeunes.

Philippe DE LA CHAPELLE, architecte du patrimoine, agence Archipat

Quelle est la relation entre économie et patrimoine au quotidien dans l'opérationnel ?

Dans l'opérationnel se pose la question de l'authenticité des bâtiments. Il faut donner à voir des éléments vrais, authentiques. Les projets sur le patrimoine sont l'occasion de raconter, de remettre en lecture la ville.

Le premier aspect très concret est celui des savoir-faire.

Sur le terrain, en tant qu'architecte, le levier économique est évident dans les entreprises pour les savoir-faire. Certes, ces techniques de restauration, réhabilitation, font appel à de la main-d'œuvre extrêmement qualifiée. Cette surreprésentation de la main-d'œuvre par rapport à la matière première renchérit ce coût de l'intervention sur le patrimoine. Jack Lang disait « 100 francs mis dans le patrimoine, il y en a 90 qui vont dans la main-d'œuvre ». Effectivement ce sont les savoir-faire qui transforment des matériaux simples (bois, chaux, sable), et ce en circuit-court, provenance locale. Effectivement il y a un coût mais le retentissement sur le circuit local de l'artisanat et des petites entreprises est intéressant. Alors certes on peut reprocher à cette main-d'œuvre d'être un frein, d'être réservée aux monuments historiques, d'être très coûteuse. Pourtant **en partant du potentiel des bâtiments** il est possible de dépenser moins, en adaptant le projet aux bâtiments et ces économies pourront être investies dans la main-d'œuvre.

Sur le terrain on est impressionnés par l'intelligence du geste de ces artisans. Sur un chantier patrimonial, plutôt que de projeter un enduit tout fait, il est plus intéressant de le fabriquer, il est plus intéressant de créer une menuiserie plutôt que de poser un objet déjà manufacturé, il est intéressant de tirer un plafond au plâtre que de poser du placo. Et ces actions sont essentielles dans le milieu du patrimoine. Plus on voudra obtenir des rendus qui vibrent, marqués par ce savoir-faire, plus il y aura de demande, plus il y aura d'offres et plus les prix seront accessibles. Or dans certains secteurs sinistrés de l'artisanat, les quelques artisans restant ont des prix élevés. Donc demander ces qualifications permet d'assurer un transfert de connaissances et d'assurer l'efficacité du geste. On s'aperçoit dans certains appels d'offre, que des entreprises très qualifiées vont proposer des coûts très abordables, car ils ont l'efficacité du geste.

Le cadre réglementaire et opérationnel - SPR (sites et patrimoines remarquables) anciennement AVAP (aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine) - ou les outils comme le PLU-H peuvent donner des orientations précieuses. Cela permet aux architectes et aux services instructeurs de demander de la qualité aux artisans aussi bien pour le bâti que pour les espaces urbains. Néanmoins ces outils réglementaires sont à lier à des outils opérationnels, les financements notamment, mais il y en a très peu. On assiste parfois à des stratégies financières : pour être éligible à une subvention certains réalisent un patchwork de travaux qui ne tiennent pas compte des conditions du bâtiment. Il faut pourtant partir du bâtiment, prendre un parti architectural de rénovation et voir ensuite comment utiliser ces outils. C'est donc pour cela qu'il faut évaluer régulièrement ces outils, réglementaires et opérationnels, de voir les effets induits que l'on peut avoir sur le patrimoine.

Cette question se pose à l'occasion de la reconversion du patrimoine. Le patrimoine est déjà là, c'est une ressource pour l'avenir, un objet à recycler. La question de la mise

en place d'un système économique viable est un véritable enjeu pour les collectivités dont les financements sont réduits. Il y a des solutions à trouver. La méthode d'analyse patrimoniale est importante pour ces différents sites pour permettre avec moins de financements d'orienter les choix et de hiérarchiser les actions. Le parc Blandan, par exemple, est une ancienne caserne chargée d'histoire. L'approche patrimoniale a permis de donner une plus-value de caractère au lieu, en ciblant des restaurations de remparts et restauration en lien avec les paysagistes. Ce ciblage efficace a permis de redonner une lecture plus culturelle de ce patrimoine tout en respectant le système économique.

Virginie CARTON, directrice générale adjointe d'ONLY LYON tourisme et congrès
Quel est le poids du tourisme à Lyon aujourd'hui ?

Le patrimoine à Lyon est l'une des bases du développement touristique et son authenticité est très importante car c'est ce qui bâtit le projet d'une destination.

Le tourisme se porte bien à Lyon, en témoigne les indicateurs : le nombre de nuitées, une taxe de séjour en développement à presque 6 millions d'euros et surtout des entreprises et porteurs de projets qui ont envie de créer et d'entreprendre dans le domaine du tourisme. Tout cela est permis par une dynamique favorable autour du patrimoine.

Lyon est une destination de tourisme qui s'affirme. Le tourisme de loisir tout d'abord, la ville a d'ailleurs reçu le prix de la meilleure destination européenne pour le weekend. Lyon est aussi une destination pour le tourisme d'affaire. N'importe quel congressiste va dans une ville qui lui fait envie, il y a un effet de séduction dans la ville dont il va pouvoir ressentir l'ambiance. Aussi, on peut remarquer la richesse et la qualité du patrimoine. Les salons de l'Hôtel de Ville notamment sont des lieux prestigieux qu'on peut aller chercher pour attirer des événements internationaux. Pour cela nous remercions la mairie d'accueillir des congressistes et d'ainsi leur faire connaître la richesse du patrimoine de la ville.

Qu'est-ce qui motive les visiteurs à visiter Lyon ?

En 2012 une étude a été financée par la Métropole sur les motivations et la satisfaction des visiteurs. Le taux de satisfaction des visiteurs à Lyon est de 99% ! Lyon avec son patrimoine et ses espaces rénovés est une ville extrêmement séduisante qui satisfait les gens qui viennent la découvrir. On peut l'expliquer par des termes récurrents : les touristes parlent d'architecture, de vieille ville, d'ambiance. Mais il est évident que ce qui fait l'identité et l'attractivité de la ville c'est son patrimoine. S'il est possible aujourd'hui de développer d'autres éléments différenciant par rapport à d'autres métropoles touristiques, comme la gastronomie, c'est grâce à ce patrimoine bâti riche.

Il est donc extrêmement important que ce patrimoine soit rénové, mis en valeur pour qu'on continue de faire rayonner la ville.

⇒ **Bruno DELAS** retient qu'il est intéressant de parler de Lyon comme une **ville d'ambiance**, qui favorise l'attractivité particulière de la ville.

Nicolas MILLET, directeur de l'industrie, de la compétitivité des territoires à la chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole

Comment analyser les caractéristiques économiques, commerciales et de service de Lyon et du site historique de Lyon ?

Patrimoine : un bien de recherche ou un bien d'expérience

Xavier Greffe a fait la distinction très pertinente entre la valeur d'existence et la valeur d'usage du patrimoine. Il serait bon aussi d'aborder le patrimoine selon la distinction entre bien de recherche et bien d'expérience que fait Olivier Bomsel.

- Les **biens de recherche** sont des biens pour lesquels on sait a priori ce que l'on va chercher, les biens de consommation quotidiens par exemple.
- Quant aux **biens d'expérience**, l'acheteur, ici le touriste, ne sait pas a priori ce que le bien va offrir, ses caractéristiques. Le patrimoine fait partie de ce type de biens.

De fait la rencontre avec ces biens est difficile à expliquer Il y a certes des campagnes de communication touristiques, mais elles peinent à véritablement livrer cette ambiance ou d'autres dimensions de la richesse de la ville.

Mise en marché du patrimoine

Il y a aujourd'hui une tendance internationale à réaliser des espaces concentrés y compris à l'intérieur des villes. En revanche, dans une ville comme Lyon, avec une grande diversité d'offres et une grande dispersion dans l'espace, la proposition vis-à-vis du public est plus complexe et plus difficile à réaliser. Il y a une double difficulté : dans la proposition faite à ceux qui viennent visiter la ville, mais aussi pour retrouver le retour sur investissement. En effet, du fait de la dispersion, ceux qui bénéficient de la fréquentation ne sont pas ceux qui y contribuent.

Illustrons ce propos sur ces questions de mise en marché avec la création du Mini-World de Vaulx-en-Velin, modèle réduit du site patrimoine mondial (400 000 visiteurs par an). Pourtant situé dans un lieu un peu excentré et sur un thème singulier, cette offre attire beaucoup de public et ce parce que le discours qui y est proposé s'adresse aux 6-12 ans. Ce public n'est pas ciblé de manière visible par le patrimoine à Lyon même si il y a bien évidemment dans les musées des actions pédagogiques. Cette offre singulière reste un exemple à méditer.

Bruno Delas. Il est en effet utile d'insister sur le fait que la lecture culturelle de la ville ne se concentre pas que sur l'hypercentre. De plus il y a un grand intérêt à mettre l'accent sur la jeunesse.

Véronique NETHER, engagée dans la Renaissance du Vieux Lyon, a porté en 2014 le projet des 50 ans de la loi Malraux

La relation entre patrimoine et économie dans la vie quotidienne des quartiers historiques

La mise en tension du quartier du Vieux Lyon, entre vie de quartier et tourisme

Renaissance du Vieux Lyon est une vieille association de terrain, immergée dans la vie d'un quartier, celui du Vieux Lyon classé par André Malraux en 1964. Avec les habitants, des sociologues et spécialistes en économie, nous nous sommes demandé quel était l'avenir

d'un tel quartier. Le but n'étant pas d'avoir un regard nostalgique : comment maintenir, au moment où la société connaît des profondes mutations, l'équilibre entre la préservation du patrimoine et l'adaptation aux nouveaux modes de vie ? Comment garantir une découverte de qualité aux touristes tout en évitant que leur nombre croissant vienne altérer l'esprit du lieu et la vie quotidienne ? C'est tout le paradoxe de la fréquentation d'un tel quartier. Et pour cela il faut conserver un équilibre entre l'économique, le social, le culturel. Cet équilibre repose sur une mise en tension de plusieurs éléments : la vie culturelle, la conservation (restauration), les nouvelles façons d'habiter la ville. Mais surtout la mise en tension de ceux qui y vivent et les usagers qui, chacun à leur manière, font vivre le quartier.

Le Vieux Lyon a vu augmenter le nombre de ses usagers comme beaucoup d'autres sites. C'est une tendance mondiale, depuis 1960 la fréquentation touristique a été multipliée par 15 à l'échelle mondiale.

Les Métropoles se livrent une concurrence pour accroître leur fréquentation. Or **il est impensable que des quartiers sauvegardés deviennent une variable ajustable dans la concurrence que se livrent ces villes.** Il serait impensable aussi que l'architecture et les modes de vie soient soumis à la marchandisation.

La problématique se pose ainsi : comment garder vivant un quartier tout en côtoyant les touristes et en aménageant l'économie du quartier ? À quelle condition le secteur sauvegardé, le patrimoine sans doute le plus précieux de Lyon, pourra garder cette capacité à être une ressource pour le territoire sans y perdre son âme ? L'afflux de touristes ne porte-t-il pas atteinte à l'esprit du lieu ? Soit, assez paradoxalement, à porter atteinte à ce que viennent chercher les touristes, cette ambiance, cet esprit du lieu. Garantissons-le.

Bruno DELAS

L'aventure de la cour des Voraces, au début des années 1990 a marqué le début de la prise de conscience du caractère patrimonial des pentes de la Croix-Rousse. S'en est suivi le plan de restauration des traboules et les conventions cours-traboules. Ce fut aussi l'une des premières grandes opérations emblématiques d'Habitat et Humanisme. Aujourd'hui les pentes de la Croix-Rousse font parties du secteur UNESCO ; Habitat et Humanisme a beaucoup grandi.

Père Bernard DEVERT, fondateur d'Habitat et Humanisme

Xavier Greffe a parlé d'un péché originel entre culture et économie. L'économie, pourtant, peut donner du sens à la question du patrimoine. C'est grâce à ce patrimoine, celui de cette opération de la cour des Voraces, que nous avons pu construire Habitat et Humanisme.

Réconcilier l'économique, le social et l'urbain

Cette association a deux intuitions : comment réconcilier l'économique et le social ? Comment réconcilier l'humain et l'urbain ? En faisant en sorte que les populations les plus défavorisées ne soient pas éloignées du caractère patrimonial. La cour des Voraces était habitée par des familles en très grande difficulté sociale. L'enjeu était de leur permettre

de rester habiter dans ce lieu, que l'économie de les chasse pas. Il était important que les habitants participent à cette opération, ce qui a demandé beaucoup de temps.

Notre rôle est de susciter de nouveaux possibles, au cœur et grâce à ce patrimoine. À travers la question du patrimoine, la question du sens que nous allons donner à nos villes se pose. Cette question interroge la population, même dans ce contexte de montée des individualismes, il y a une fenêtre qui s'ouvre, des hommes, des femmes, une grande partie de la jeunesse veulent bien s'engager dans l'économie, mais cette économie ne doit pas simplement être un lieu où ils vont se servir, mais un lieu où ils vont servir.

Il y a une dimension respectueuse à parler de patrimoine. Le respect des pierres, mais avant cela, le respect des personnes. Comment créer une ville plus harmonieuse, comment l'histoire va pouvoir continuer en incluant ceux qui en sont exclus ? La cour des Voraces s'appelait auparavant l'immeuble des Devoirants À la suite de la révolte de 1848, elle a pris de nom de cour des Voraces, à l'issue du combat. Défendre le patrimoine est aussi un combat : le défendre et le faire reconnaître.

Surcoût du patrimoine et valeur à long terme.

L'opération de la cour des Voraces fut une opération complexe sur le plan économique. Le surcoût, comme l'a évoqué plus tôt Monsieur Margueron, a été un peu neutralisé par le fait que l'économie mise en œuvre est une économie de sens : il y a la rentabilité immédiate, mais aussi une rentabilité d'avenir. André Malraux est une référence pour les questions du patrimoine, il parle de la mémoire de l'avenir. Cette mémoire précisément a conduit des investisseurs privés à accepter de ne pas bénéficier d'un loyer qui soit celui du marché, car ils prennent en compte la valeur patrimoniale de ces lieux, qui gagneront en valeur. Ces lieux ont une histoire et ce projet va leur donner une nouvelle histoire et il était impensable qu'elle soit réservée à ceux qui ont les moyens de se la payer.

À l'occasion de la réhabilitation des prisons Saint-Paul et Saint-Joseph, Habitat et humanisme n'avait pas la capacité financière de mettre 18 millions d'euros d'investissements sur cette opération. Nous avons trouvé des investisseurs privés et institutionnels qui, au regard du projet social, ont dit qu'ils pouvaient investir car c'est un lieu d'histoire et qu'ils souhaitaient poursuivre cette histoire.

Richard NORDIER, agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise - chargé de mission « modes de vie et usages »

Quelle relation de l'habitant avec son environnement patrimonial au prisme de cette lecture économique ?

Cette relation est complexe et il ne faut pas simplifier cette relation en observant uniquement les retombées économiques immédiates, il faut l'appréhender dans son épaisseur.

L'habitant, premier acteur économique de sa ville

L'une des approches intéressantes possibles est celle de l'habitant comme premier acteur économique de sa ville. Un habitant est contribuable et consommateur. En 2017 l'habitant est le premier ambassadeur du dynamisme et du développement de son territoire. Il ne peut pas y avoir de plan stratégique efficace si les habitants ne sont pas associés à ce projet. La fierté d'être lyonnais est une réalité et ce fut un des moteurs du renouveau et du dynamisme de l'économie lyonnaise.

Les indicateurs

Ce sont des indicateurs qualitatifs et sociaux qui nous indiquent que les lyonnais sont acteurs de leur territoire.

- **Les greeters** : personnes bénévoles qui, parce qu'elles sont passionnées de leur ville, la font découvrir à des personnes qui ne la connaissent pas ; ils participent à transmettre une image positive. Faire découvrir la ville dans toutes ses composantes urbaines, sociales, économiques.
- **Les bloggeurs** : passionnés par leur ville ou leur quartier, ils tiennent un blog à ce sujet et deviennent des vecteurs d'images.
- **Pokemon Go** : phénomène de l'été 2016, l'application qui consiste à arpenter la ville pour chasser des créatures en utilisant la réalité augmentée. Les créatures se concentrent dans les quartiers où il y a le plus de patrimoine, c'est-à-dire les centres-villes historiques et les villes anciennes. L'application permet d'animer la ville tout en s'inscrivant dans l'économie du jeu vidéo.
- **Airbnb** : Ce nouveau mode d'habiter en ville est producteur de richesse. Des chercheurs comme Jean Viard pointent le fait qu'on voit que, dans certaines circonstances, l'usage prime sur la possession. Avec des publics urbains, diplômés consommateurs de cultures, nomades, posséder un appartement ou une voiture n'est plus une priorité. L'intérêt est de pouvoir en avoir l'usage dans des conditions spécifiques. Cela n'occulte pas toutes les problématiques que cela engendre et qui sont bien réelles.

Tous ces indicateurs nous montrent que les habitants sont des acteurs économiques qui ont conscience de la valeur de leur environnement et qui à leur manière le monnayent.

TOUR DE TABLE 2 - QUELS ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DANS LA RELATION ENTRE PATRIMOINE ET ÉCONOMIE ?

Véronique NETHER

Phénomène Airbnb, un danger pour l'ambiance des quartiers touristiques

Ce qui attire les touristes dans le quartier du Vieux Lyon sont l'ambiance et l'esprit du lieu, permis par la vie de quartier. Si le quartier perd les différents éléments constitutifs (vie culturelle, gouvernance, population) on se retrouve dans un quartier déséquilibré. Au sein des immeubles du quartier, on souhaite une mixité d'habitants. Si ces logements sont achetés par des investisseurs et à destination uniquement de Airbnb, les habitants de l'immeuble seront de passage et il n'y aura plus de vie d'immeuble. En témoignent les commerçants parisiens, très touchés par ce phénomène : leurs commerces ne fonctionnent plus car les touristes ne consomment pas comme des habitants. Alors que l'habitant recherche des commerces de proximité, le touriste a un autre type d'économie et se tourne plutôt vers des restaurants. Barcelone souffre aussi de ce problème. **N'oublions pas que nos quartiers doivent être vivants pour attirer.**

Un quartier est toujours sur le fil et c'est de la responsabilité de tous, l'associatif, le politique, les habitants.

David KIMELFELD

Des besoins paradoxaux

Le paradoxe Airbnb représente bien la difficulté de maintenir dans une ville touristique ce que les touristes viennent y chercher. Ce paradoxe se retrouve à d'autres échelles. Dans le 4^e, les habitants viennent pour une ambiance, pour les aménités comme le marché, mais rapidement demandent à ce qu'il soit ouvert plus tard le matin car ce marché les gêne dans leur vie quotidienne. Ces contradictions se retrouvent dans le tourisme.

Airbnb répond aux besoins d'une catégorie de touristes : sans la nouvelle offre Airbnb nous ne pourrions pas, avec l'offre hôtelière actuelle, répondre à la demande touristique d'hébergement. Il y a une nouvelle demande en matière d'hébergement et l'hôtellerie n'a pas suivi cette évolution de la demande. Ensuite comment gérer la contradiction entre conserver cette nouvelle offre et gérer les risques de nuisance : perte d'authenticité d'un quartier, cohabitation, tranquillité publique et pression immobilière forte. Comment mieux gérer et limiter ce phénomène ?

Des outils pour le tourisme

La **taxe de séjour** sert à réinvestir pour des actions en faveur de la promotion du tourisme. Le **PLU- H**, quant à lui, est un outil extrêmement important pour les questions d'ambiance dans la ville. Préserver un certain nombre de bâtis donne une ambiance. Cela permet de conserver une attractivité, les touristes ne viennent pour découvrir la grande rue de la Croix-Rousse spécifiquement, mais si on maintient le bâti tel qu'il a été pensé, on garantit l'authenticité des lieux.

Enfin l'ambiance d'un quartier tient à sa capacité de garder de la **mixité sociale** malgré la forte attractivité touristique.

Christophe MARGUERON

La question de la mixité sociale et fonctionnelle soulève des enjeux de financement et de réglementation.

Beaucoup de grandes villes sont muséifiées, des villes à deux vitesses avec un ailleurs sans aucune protection patrimoniale. La spécificité lyonnaise est qu'il y a à la fois des protections patrimoniales partagées par l'État et les collectivités (le secteur sauvegardé et l'AVAP) et à travers le PLU-H une politique de patrimonialisation qui permet de lisser le territoire et d'aller vers des patrimoines moins faciles. Le patrimoine du quartier des États-Unis ne va pas attirer les touristes mais c'est un patrimoine quand même. Cet outil permet un développement équilibré du territoire.

Virginie CARTON

Lyon, destination de tourisme affinitaire

Lyon a une spécificité relevée par l'étude faite en 2012, beaucoup de touristes viennent pour voir des amis, de la famille. On ne va pas dans n'importe quelle destination pour ce motif, c'est bien parce que la ville est séduisante. C'est un atout, notre stratégie est de rallonger le séjour des visiteurs de façon à ce qu'ils aillent au-delà de Saint-Jean et du Vieux Lyon et qu'ils reviennent pour qu'on puisse leur faire découvrir d'autres quartiers. Dans cet esprit-là on ne travaille pas sur les mêmes cibles, les mêmes marchés et on vise des gens sensibles aux ambiances de ces autres quartiers.

Le tourisme, bénéfique pour l'image de certains quartiers

Lorsque les visiteurs s'intéressent à de nouveaux quartiers, cela change aussi le regard que portent les habitants sur leur propre quartier. C'est un enjeu qu'on pourrait qualifier de durable : tout ce qui est fait pour les habitants bénéficie aux voyageurs, un nouveau musée a autant de fréquentation locale que de fréquentation touristique, les réaménagement de berges bénéficient à tout le monde. Il y a des mixités d'usages nécessaires pour les habitants mais aussi les touristes.

Nous sommes dans une ville équilibrée et qui attire, pas seulement dans le Vieux Lyon.

Xavier GREFFE

Sur le problème Airbnb c'est un problème plus grave qu'on ne le pense. Venise a perdu beaucoup d'habitants et est devenue un circuit de piétons. Il faut impérativement que les propriétaires continuent d'habiter dans leurs logements. C'est cela qui évite le côté totalement spéculatif et destructeur.

La principale ressource du patrimoine c'est l'attention, et pas l'argent. Il y a beaucoup de travaux qui se font maintenant sur les différents éléments qui sont déterminants dans le fait qu'une ville, un territoire, un village, conserve son patrimoine, on revient toujours sur l'attention.

C'est l'ambiance spécifique de Lyon que les touristes viennent chercher.

Philippe de LA CHAPELLE

Des quartiers animés par leurs pieds d'immeuble

Dans le réseau viaire dense de Lyon, les pieds d'immeubles sont en lien avec l'espace public. L'immeuble lyonnais type est habité et son rez-de-chaussée est un commerce ou une activité. À Lyon cette activité commerciale d'atelier a pu générer des pieds d'immeubles vivants avec des ateliers et des boutiques. Cette typologie de l'urbain lyonnais donne tout son caractère à l'espace public. On a, à Lyon, des grandes places mais peu de recul dans les rues et c'est le pied d'immeuble qu'on voit surtout. Il y a donc un enjeu pour conserver cette ambiance et authenticité, de garantir le maintien de ces usages en pied d'immeuble.

La qualité architecturale lyonnaise

Un second enjeu est de maintenir la qualité architecturale : on voit le soin apporté à la conservation des encadrements de porte, des menuiseries, sur les devantures et cela participe vraiment à la qualité des espaces publics. C'est un élément clef dans le secteur historique, mais ça va plus loin, dans d'autres quartiers et d'autres ambiances.

La comparaison peut sembler étrange, mais c'est le cas dans le quartier de la Part-Dieu. Quartier à l'urbanisme de dalle des années 1970 où l'urbanisme, l'architecture et l'art sont extrêmement liés. Pour témoins Delfante, Perrin-Fayolle et l'artiste Morog qui ont pu par leur innovation et leur recherche produire une qualité d'espaces et de revêtements. Alors certes on n'y est pas habitués. Pour ces ambiances produites on peut s'interroger surtout dans un quartier soumis à de fortes mutations, il n'est pas évident de vouloir tout conserver. Or il y a certaines composantes qui peuvent être conservées pour leur qualité propre et pour d'autres opérations. Cela engage la collectivité à demander des œuvres qui traitent le rapport au rez-de-chaussée et au rez-de-dalle qui sont en rapport à l'urbain de façon détaillée et avec tout un rapport à l'humain.

Pour terminer, être « urbain » signifie aussi être poli. On voit la politesse qu'avaient les immeubles dans leur rapport à la rue au pas de porte aux boutiques, c'était réellement bien travaillé. C'est être urbain envers à l'humain qui utilise ces lieux.

PAROLE À LA SALLE

Clémence, Cybèle, Visites guidées à Lyon

L'équilibre entre le développement touristique et cette volonté de préserver la qualité de vie des quartiers paraît être quelque chose de pratiquement impossible. Aujourd'hui déjà, il est très difficile de circuler avec des groupes dans le Vieux Lyon et cette fréquentation tend à augmenter. Est-ce vraiment conciliable ?

- ⇒ **Dominique REY**. Pérégrina Lyon. Invite les autres guides à faire visiter d'autres quartiers et développer les offres sur les autres quartiers de la ville.
- ⇒ **Véronique NETHER**. Le Vieux Lyon est en danger, ce que vous décrivez est juste. Il y a une réflexion globale à faire, les acteurs du tourisme en sont conscients. Le Vieux Lyon est sur le fil, vous avez raison. À l'échelle d'une vie ça paraît insurmontable mais le facteur d'espoir est de se dire qu'on est sur le temps long.
- ⇒ **Virginie CARTON**. On est sur une hyper concentration, l'offre complémentaire existe mais la demande est extrêmement précise. Elle va surement évoluer grâce à tous les moyens de communication. L'Office du Tourisme a développé une offre complémentaire et la met en avant, mais un primo-visitant à Lyon souhaite toujours visiter le Vieux Lyon.

Bernard LACROIX, Sauvons les pentes de la Croix-Rousse

Les mécènes ne se précipitent pas à Lyon alors que beaucoup interviennent à Paris.

- ⇒ **Xavier GREFFE**. le problème ne doit pas être posé de cette manière-là. Vous ne pourrez pas empêcher Vinci de rénover la galerie des glaces à 7 millions de visiteurs par an. Il faut bien comprendre comment fonctionne le mécénat aujourd'hui : ce sont des conseils d'administration qui décident où ils vont mettre leur argent. Il faut que le projet patrimonial soit en phase avec un projet d'image de l'entreprise. Je ne crois pas trop que le Crowdfunding, l'épargne de proximité ou le financement populaire soient une panacée, mais c'est important, notamment dans les musées dont certains achètent leurs œuvres maintenant presque uniquement sur cette base et sur le principe de **bien commun**.

Nicole PELOUX, Conseil du quartier du 2^e

Le musée des tissus est sur le fil, le 2^{ème} est un territoire à faire visiter aussi pour attirer les visiteurs. Comment se fait-il qu'on n'ait pas cette attention sur le musée des tissus et des arts décoratifs, qui aborde un sujet fondamental pour la ville de Lyon ? Il faudrait que la ville s'engage pour que le national suive.

Collectif CANUTOPIE

Pourquoi aller replacer le musée des tissus au musée des Confluences ? Cette proposition n'a pas de sens car aujourd'hui le musée des tissus se trouve dans un bel hôtel particulier, et les visiteurs qui viennent dans ce musée ont déjà vu par ailleurs le musée des Confluences. Cette relocalisation n'apporterait rien.

- ⇒ **Jean-Dominique DURAND**. Le musée des tissus est sur le fil effectivement, la situation est difficile mais la question est aujourd'hui une préoccupation majeure pour Gérard Collomb. Il y aura des résultats en termes de mécénat. La ville de Lyon ne peut pas prendre en charge un musée du fait des enjeux financiers considérables. La Métropole a en charge un nouveau musée (des Confluences) qui est extrêmement coûteux. Le département qui s'était engagé à le cofinancer s'est

retiré. Nous ne pouvons pas indéfiniment augmenter les impôts des Lyonnais. Il y a une question de responsabilité extrêmement importante. La Ville de Lyon et la Métropole travaillent sur le dossier avec sérieux et sans effet d'annonce.

Marie-Claude DUMONT, association église Saint-Bruno splendeur du Baroque

Nous avons tous intérêt à la diversification des offres. Les enjeux du Vieux Lyon mais aussi la difficulté à faire vivre des lieux patrimoniaux intéressants dès lors qu'ils ne sont pas en position centrale. Il faut ajouter un facteur qui n'a pas été évoqué. Lyon est une destination de courts séjours et il serait bon pour tous que ces séjours s'allongent. Pour cela il faudrait organiser l'offre de façon à ce qu'il n'y ait pas une aussi grande dispersion, multiplier les parcours qui permettent de lier les lieux proches ou à même thématique. Cela nécessite l'implication de tous les partenaires et l'office de tourisme pourrait diversifier la visibilité d'autres sites.

- ⇒ **Virginie CARTON.** Nous vous invitons à consulter les outils de l'Office du Tourisme pour voir qu'on ne déséquilibre pas la visibilité de l'ensemble de l'offre touristique en mettant en avant nombre de quartiers et de pratiques. La Lyon City Card aussi est un *pass* qui permet d'avoir un accès à l'ensemble des musées de la ville quels que soient leurs financeurs. Enfin sur le développement des visites guidées par quartier on est soucieux d'avoir 60 thèmes qui couvrent l'ensemble de l'agglomération et des sujets. Après, il y a des partenariats avec certains établissements pour les faire visiter et cela dépend de la politique de chaque établissement. On est toujours très réceptif dans le souhait de mettre en avant l'ensemble de l'offre métropolitaine.
- ⇒ **Bruno DELAS :** En effet il est important de souligner la diversification de ces offres par des institutions mais aussi des guides privés, internet, des applications qui sont autant d'outils qui peuvent proposer aux visiteurs des trajets qui vont au-delà des quartiers patrimoniaux.

Annia DIVIANI, association Space Opéra Le Murmure des Statues.

Le Murmure des Statues est une expérience sur Smartphone qui ne propose pas une cartographie par arrondissement, même si des visites par quartier sont organisées pour une question pratique. Il faut voir au-delà des outils de l'Office du Tourisme. D'autres offres existent à Lyon, mais quand elles ne sont pas encore connues, les visiteurs ont l'impression de rater quelque chose s'ils ne vont pas dans les pôles de tourisme principaux. **Il y a quelque chose à tenter en leur proposant une expérience souvenir à vivre sur une thématique qui traverse les quartiers et qui montre la ville comme une entité vivante qui peut transporter d'un point à un autre.**

Catherine PANASSIER, présidente de Grand Lyon Habitat

Les HLM s'intéressent au patrimoine. Si on laisse faire les choses, on peut avoir une ville qui se gentrifie ou se muséifie. On a la chance à Lyon que ces mouvements-là aient été anticipés, et on a des logements à la Croix-Rousse, Saint-Jean, Part-Dieu, comme Habitat et Humanisme, et ces habitants ne sont pas stigmatisés et sont intégrés à la vie de quartier. Or il y a un réel surcoût quand on veut prendre en compte les conditions d'habitation actuelles, les données environnementales, et comment respecter ce patrimoine. Jusqu'à maintenant ils ont pu être financés, or aujourd'hui les moyens des collectivités diminuent : comment dans le futur les bailleurs sociaux vont pouvoir vraiment respecter le patrimoine ? Car c'est donner du sens à nos villes et une question de respect pour les ménages que nous hébergeons.

- ⇒ **Véronique NETHER.** Il faut savoir que les premières restaurations lourdes du Vieux Lyon ont été faites par les offices HLM qui ont entraîné la restauration du quartier et c'est aussi le cas dans les pentes de la Croix-Rousse.
- ⇒ **Bernard DEVERT.** Cette question du surcoût peut être considérée comme étant une charge ou un investissement. Flaubert a dit « Ce n'est pas la perle qui fait le collier, c'est le fil. ». Cela nous appelle à être des acteurs de la solidarité.

Walid NAZIM,

Aujourd'hui la ville n'a pas les moyens d'entretenir le patrimoine dans sa totalité mais il y a un besoin. Le moteur économique du mécénat aujourd'hui c'est essentiellement la défiscalisation pour les grosses entreprises. **Est-ce que les institutions publiques ont vocation à mettre en relation les petites associations qui n'ont pas de réels moyens d'action et les grosses entreprises qui pourraient investir dans le patrimoine ?**

- ⇒ **Jean-Bernard NUIRY** – Délégué régional de la Fondation du patrimoine. Nous intervenons sur tout le territoire français pour sensibiliser en matière de patrimoine. Car le patrimoine n'est pas que l'affaire des élus, c'est l'affaire de tous. Il y a des facilités maintenant de faire des déductions fiscales. Quand il y a des choses qui vous interpellent, venez nous voir, pour qu'on monte une convention, un appel à projet et on peut abonder sur des sujets. Le mécénat pour le patrimoine permet de faire du lien social et de trouver des solutions pour ce qui nous concerne tous.

Bruno VOISIN, auteur

Il serait intéressant d'aborder la question du patrimoine comme levier pour l'économie sinistrée du livre. L'édition régionale a des réalisations sur le patrimoine très intéressantes mais le milieu reste très fragile. Le patrimoine comme ressource pour l'édition régionale ou l'édition régionale comme entraînement sur les problématiques du patrimoine.

- ⇒ **Bruno DELAS.** En effet, la question se pose. En témoignent les éditeurs qui ont participé au prix citoyens du patrimoine.

Odette BALANDRAUD, association GRENAT et Association médiation culturelle

Il y a deux regards : à court terme et à long terme. Quels sont les instruments d'analyse qui permettent de mesurer l'effet levier du patrimoine sur le long terme ?

- ⇒ **Xavier GREFFE.** Tout dépend ce qu'on appelle long terme. Ce qui est clair c'est que si l'économie n'est pas « court-termiste » par nature, aujourd'hui elle l'est. D'un point de vue économique ce qui est intéressant c'est quand on arrive à élargir l'analyse à des données qui ne sont pas strictement les données du marché prévisibles. Quand on parle des savoir-faire ça devrait être évident, faire des travaux de prospective de savoir-faire est assez complexe. La seule chose qu'on peut répondre, c'est le contraire de ce qu'on fait aujourd'hui, car la réflexion économique revient à rapprocher l'horizon le plus près possible.

Un grand merci à l'ensemble des intervenants qui ont bien voulu se prêter à ce jeu de la table ronde et au public pour sa présence et son attention.

LE GLOSSAIRE DES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE

Architecte du patrimoine : diplômés de l'École de Chaillot, les Architectes du Patrimoine sont des architectes spécialisés dans la restauration, la réhabilitation et l'aménagement de sites patrimoniaux, notamment des bâtiments protégés au titre des Monuments Historiques. La plupart exercent la maîtrise d'œuvre à titre libéral ou en société d'architecture au service de maîtres d'ouvrages publics et privés. C'est à eux que l'on doit faire appel si l'on a un projet de restauration ou de réhabilitation portant sur un bâtiment protégé au titre des Monuments Historiques.

Architecte des bâtiments de France (ABF) : ils ont suivi la même formation que les Architectes du Patrimoine, puis passé un concours de la fonction publique d'État. Ils travaillent au sein des UDAP (Unités Départementales de l'Architecte et du Patrimoine) qui sont des services déconcentrés de l'État (Ministère de la Culture). Ce sont eux qui instruisent les projets architecturaux dans les abords des Monuments Historiques (périmètre de 500m) et à l'intérieur des secteurs sauvegardés, des sites inscrits ou classés et des ZPPAUP-AVAP.

Secteur sauvegardé : protection introduite par la loi Malraux de 1962 pour la sauvegarde des centres urbains historiques et plus largement d'ensembles urbains d'intérêt patrimonial majeur.

Le secteur sauvegardé est régi par un plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) défini par l'État qui remplace le plan local d'urbanisme (PLU) et qui peut porter aussi bien sur les extérieurs que les intérieurs des bâtiments. Dans les secteurs sauvegardés, tous les projets de restauration ou de modification sont soumis à l'avis conforme de l'ABF.

➤ À Lyon, le quartier du Vieux Lyon.

ZPPAUP-AVAP : les Zones de Protection du Patrimoine Urbain et Paysager (loi de 1983 et 1993) ont été remplacées par les Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine. Co-définies entre les communes et l'État, les AVAP ne sont pas des documents d'urbanisme, mais constituent un ensemble de prescriptions à l'origine de servitudes d'utilité publique.

➤ À Lyon, la ZPPAUP des Pentès de la Croix-Rousse, bientôt AVAP.

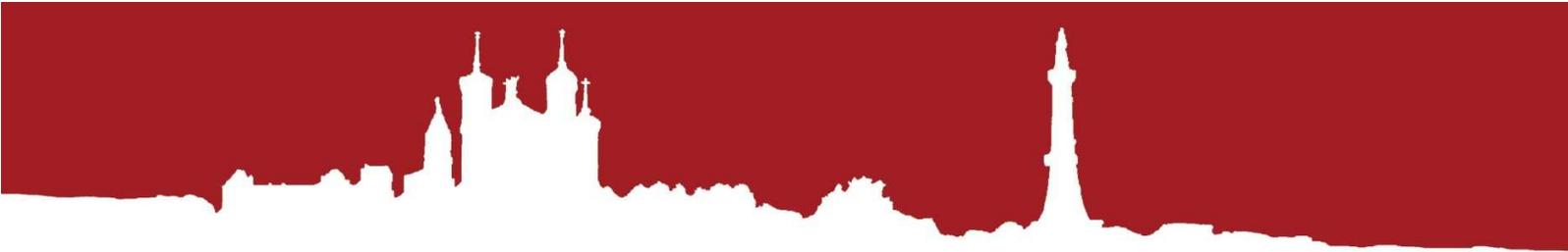
Site UNESCO : site inscrit sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO pour sa Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E.) pour l'héritage commun de l'humanité. Ce n'est pas un document d'urbanisme mais un site UNESCO s'assortit d'un plan de gestion.

➤ À Lyon, le site historique et sa zone tampon.

Sites classés : la loi de 1930 permet la protection des « monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque ». Dans un site classé, toute modification de l'état ou l'aspect du site est soumise à autorisation spéciale délivrée, en fonction de la nature des travaux, soit par le ministre chargé des sites après avis de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites voire de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages, soit par le préfet du département, avec l'avis de l'ABF.

➤ À Lyon, la place Bellecour et l'Île-Barbe.

... d'autres définitions à retrouver dans les actes des Ateliers en pages suivantes.



Atelier 1 :
**LES ENJEUX DE LA
RECONVERSION DE BÂTIMENTS
HISTORIQUES**

Atelier 1 : LES ENJEUX DE LA RECONVERSION DE BÂTIMENTS HISTORIQUES

Présidente : **Catherine PANASSIER**, adjointe à l'Urbanisme du 3^e arrondissement, conseillère métropolitaine et présidente de Grand Lyon Habitat

Animation : **Serge ROBY**, chef du service de l'urbanisme appliqué - Direction de l'aménagement urbain, Ville de Lyon

INTRODUCTION

Catherine PANASSIER, adjointe à l'Urbanisme du 3^e arrondissement, conseillère métropolitaine et présidente de Grand Lyon Habitat

Le patrimoine culturel a dépassé depuis longtemps le Monument Historique pour s'étendre à des ensembles patrimoniaux, quartiers et paysages. Ces différents patrimoines font partie intégrante de notre cadre de vie et participent pleinement à notre culture et sont la mémoire de nos villes et de nos sociétés. Préserver, mettre en valeur, partager de façon ouverte et dynamique le passé architectural et urbain est un acte humaniste et démocratique. L'actualité internationale ne démontre que trop ce lien, par la haine et la provocation mises dans des actes de destruction gratuite de monuments témoins de la mémoire de l'Humanité restaurés par la Communauté internationale. Ces actes ne sont malheureusement que le corollaire de crimes atroces commis sur les personnes. Il me semblait important en débutant cet atelier d'avoir une pensée pour ce qui se passe là-bas.

Le patrimoine architectural et urbain n'est cependant pas, ou rarement, un musée, et c'est fort heureux. Je pense par exemple au quartier Saint-Jean et à sa rue pavée, ponctuée de places et bordée d'immeubles historiques. Je pense aussi à nos traboules de la Croix-Rousse, qui certes ont une valeur patrimoniale, mais sont très utiles pour mieux circuler sur cette colline au passé ouvrier. Et les exemples sont nombreux et heureux dans notre ville. En effet, le patrimoine architectural et urbain ne présente le plus souvent d'intérêt que vivant et offrant des usages et un support pour la société contemporaine. Ainsi les Monuments Historiques et la ville ancienne sont des ensembles bâtis et des quartiers de la ville contemporaine et doivent à cet effet conjuguer mise en valeur et adaptation.

Ces adaptations se matérialisent par une mise aux normes des ensembles patrimoniaux conservant un même usage, ainsi de l'immeuble urbain d'habitation ou à usage mixte habitation-tertiaire. Les cités HBM, par exemple, offrent à travers plusieurs projets lyonnais l'expérience de cette adaptation. Je suis adjointe à l'urbanisme dans le 3^e arrondissement de Lyon, mais j'ai le plaisir aussi de présider Grand Lyon Habitat, l'organisme HLM de Lyon créé par Édouard Herriot en 1920. Grand Lyon Habitat gère près de 26 000 logements dont 4 000 Habitations à Bon Marché construites dans les années 20/30. Nous avons lancé un grand programme de réhabilitation de ces habitations avec l'ambitieux objectif de conjuguer confort d'usage, économie d'énergie et valorisation patrimoniale. Un véritable défi. Mais nous sommes tellement convaincus à la fois de la richesse et de la modernité de ce patrimoine qui offrent de petits logements pas chers dans des cités bien desservies par les transports en commun et dotées de commerces et de services, que nous tentons de relever ce défi avec détermination et enthousiasme. Déjà les travaux ont commencé à Perrache, à Montchat, et bientôt ce sera le tour de la cité Tony Garnier dans le 8^e.

Ces cités HBM ont un véritable rôle à jouer dans la ville de demain en accueillant au cœur de la ville des ménages à faibles ressources et des personnes isolées et souvent âgées qui doivent avoir toute leur place dans la ville centre. Il nous semble tellement important de donner du sens, de la fierté d'habiter et tout particulièrement aux ménages en situation de fragilité économique et souvent sociale.

Mais conjuguer mise en valeur et adaptation de patrimoines anciens se réalise également à travers des changements d'usage entraînant une reconversion, processus qui est plus particulièrement l'objet de notre atelier.

Lyon s'est renouvelée sur elle-même, à l'intérieur de ses fortifications, pendant 18 siècles. Parmi les modes d'adaptation de la ville à toutes les périodes, la « reconversion » a été largement utilisée en parallèle d'opérations de surélévation/extension et de démolition/reconstruction.

Par exemple, je pense à la sauvegarde d'une partie des anciennes usines RVI, précédemment Berliet, rue Feuillat dans le 3^e arrondissement. Reconvertie, cette friche industrielle accueille aujourd'hui l'école internationale supérieure de dessin Émile Cohl. Les étudiants comme toute l'équipe éducative ont pleinement investi ces lieux chargés d'histoire et il est véritablement plaisant de voir vivre ces lieux emplis de monde et de mouvements. La Condition des soies dans le 1^{er} arrondissement, transformée en équipement socioculturel, est aussi un bel exemple.

D'autres opérations de plus grande envergure, dont certaines véritablement emblématiques témoignent de ce processus urbain : le Palais Saint-Pierre, le Grenier d'abondance, les Subsistances, la Halle Tony Garnier, l'ancien hôpital de l'Antiquaille ou encore le projet sur l'ancienne blanchisserie des HCL cours Lafayette (6^e arrondissement)... Aujourd'hui ce mouvement de reconversion se poursuit, comme irréversible. Des activités centrales historiquement présentes dans le centre historique ne peuvent s'étendre ou s'adapter aux nouvelles normes. Ces ensembles bâtis parfois considérés comme des contraintes, voire des friches urbaines, constituent de véritables réserves foncières permettant d'accueillir dans un tissu urbain complètement constitué de nouvelles fonctions nécessaires à la ville contemporaine. Ce mode de régénération de la ville est économe et durable car il sauvegarde et met en valeur un patrimoine souvent remarquable et économise les ressources.

A contrario, les besoins et programmes de la ville contemporaine peuvent devenir des atouts pour la reconversion des ensembles patrimoniaux. Axés sur la culture, le numérique, la mixité fonctionnelle, l'espace partagé, moins gourmands en places de stationnement, les nouveaux programmes se prêtent à la réutilisation des volumes existants, du bâti ancien et des valeurs culturelles et historiques dont ils sont porteurs. Des programmes plus classiques, enseignement, hôtellerie proposent également des lieux originaux en axant leur offre sur l'utilisation de l'image et des valeurs culturelles des ensembles transformés.

Les opérations présentées ci-après correspondent à ces reconversions contemporaines qui permettent de poursuivre l'adaptation de la ville ancienne, de la dynamiser et de la mettre en valeur en conservant sa mémoire et sa valeur culturelle.

Nous allons avoir le plaisir de les découvrir grâce aux différents intervenants à qui je laisse très vite la parole.

I - LA RECONVERSION DE L'ÉGLISE SAINT-BERNARD À LYON, L'ÉCRITURE DANS L'EXISTANT (LYON 1^{ER})

Charlotte VERGÉLY, architecte du patrimoine

Damien BEAUFILS, Urban Project

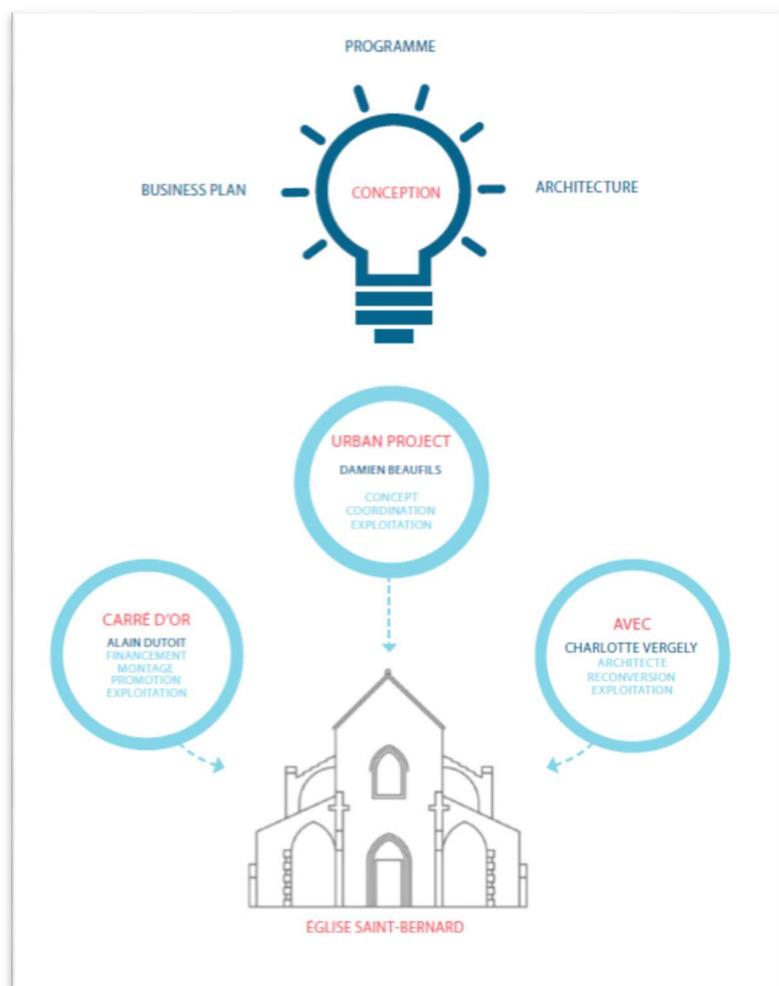
CONTEXTE ET DÉFIS À RELEVER

Le patrimoine qui inspire

Le patrimoine lyonnais est un véritable atout pour la ville, il attire et est un enjeu de différenciation pour Lyon dans la concurrence entre les métropoles. En effet, il est important de ne pas laisser ces sites à l'abandon et leur donner du sens. Le patrimoine est une opportunité, il y a une vraie demande du public d'être dans des lieux atypiques qui inspirent et attirent la jeune génération, les *start up* et l'innovation. Enfin, les objets patrimoniaux sont des lieux passionnants, de vraies sources de défis qui mobilisent des gens passionnés de patrimoine. La reconversion du patrimoine, c'est un premier pas vers sa conservation.

Les défis du projet de reconversion de l'église Saint-Bernard

- **L'acceptation du projet** par toutes les parties prenantes (habitants, Ville, investisseurs, banques, architectes des bâtiments de France, pompiers...) dont les idées ne sont pas toutes réalisables et compatibles.
- **Les défis économiques.** Trouver un **modèle économique** : la première voie envisagée est celle du privé qui nécessite de générer un rendement sur ce bâtiment. De l'autre côté il y a le financement par les collectivités, qui ont pour ambition de rénover et sublimer le patrimoine. C'est une troisième voie qui est à créer en utilisant les outils de l'économie de marché tout en incluant une vocation culturelle et une collaboration pour que le projet soit viable économiquement et accepté par les habitants.
Les défis économiques ne permettent plus les programmes de restauration maximalistes, il faut être économe pour continuer de faire vivre ces bâtiments.
- **Un programme imposé par les contraintes du site.**
- **Conjuguer histoire et modernité** pour propulser le patrimoine dans un usage contemporain.



Source : C. Vergély

Acteurs du projet

L'appel d'offre qui avait été lancé impliquait que ces trois acteurs travaillent ensemble dès le début. Ce qui paraissait lourd et risqué au départ s'est transformé en véritable atout, car tous les aspects concernés sont liés.

PROGRAMMATION

Défis urbain

Les sites anciens sont souvent bien placés dans la dynamique de la ville. L'église Saint-Bernard se situe dans les pentes de la Croix-Rousse, on peut y accéder à travers le **réseau d'escaliers et de traboules des pentes**. L'enjeu est de revitaliser le quartier et cela passe par le rétablissement du lien avec la place Colbert. Pour cela, il a été

proposé de créer un escalier qui permettrait de traiter ce talus vers la place, afin de faire de ce programme de restauration et de bars une nouvelle terrasse sur la ville.

Défis programmatiques

Conçue par Tony Desjardins au 19^e siècle, **l'église Saint-Bernard n'a jamais été achevée** et manque d'une travée de butée. Ce bâtiment est à la fois un **patrimoine bâti** et un **patrimoine immatériel** : ses caractéristiques ainsi que sa structure et sa volumétrie en font un défi programmatique. Pour ces raisons, la démarche a été d'adapter le programme au lieu afin de valoriser au mieux les caractéristiques de l'existant.

Dès l'origine le bâtiment a eu des mouvements, notamment un affaissement sur l'un des angles lors des travaux du tunnel de la Croix-Rousse à la suite de quoi des opérations de reprises successives ont été réalisées. Suite à la campagne de consolidation de 2000, l'étude de 2003 a montré que l'église était stabilisée. Les apports du nouveau programme auront quant à eux leur propre système de portée.

Intervenir dans un bâtiment patrimonial implique de rester lisible et réversible. Plusieurs tendances sont à l'œuvre dans la reconversion du patrimoine :

- L'hypertrophie des projets, qui consiste à concevoir un très gros programme proposant des extensions... qui peuvent finalement avoir plus d'importance que le bâtiment originel.

→ Écriture en rupture, c'est-à-dire marquer nettement les interventions contemporaines pour offrir une sorte de pédagogie des interventions.

Ces pratiques sont à questionner, quelle est la meilleure solution ? Le parti pris de l'équipe a été de conserver au maximum l'intégrité de l'existant.

Projet

Le projet consiste à laisser la grande nef libre pour conserver le caractère traversant de l'église et permettre de trabouler. Le programme de bureaux, d'espaces partagés et de conférences s'organise dans les travées de part et d'autre. L'église sera divisée en deux étages, sauf dans le chœur où il y en aura trois, tous desservis par une coursive. Il aurait été possible de faire plus d'étages et donc plus de surface rentable, or il a été décidé de préserver le lieu et de valoriser ses beaux volumes.

Infos clefs (non définitives)

- Pas encore de date de dépôt de permis de construire
- 2019 - fin du projet
- 7 millions d'euros
- Bail emphytéotique de la Ville de Lyon

QUESTIONS

Quelle place sera laissée aux associations et à la culture dans le projet ?

⇒ C'est toute la question du modèle économique de ce lieu qui doit générer des bénéfices mais aussi trouver son âme et être accepté. Les cellules seront privatisées mais il est évident que des espaces devront être accessibles aux associations : les 600m² de commun par exemple pourront être utilisés pour des expositions et comme lieu de vie. Aujourd'hui, toutes ces questions ne sont pas encore résolues, mais elles sont à la réflexion pour faire de l'église Saint-Bernard un lieu fédérateur.

Walid NAZIM

Vous avez parlé de restaurer les vitraux ? Que vont-ils devenir ?

⇒ Les vitraux vont être restaurés en atelier. Ce n'est pas encore tranché mais à priori ils seront conservés sur site. Il y a cependant beaucoup de vitraux manquants ce qui permettra de créer une nouvelle composition. Un deuxième vitrage viendra les doubler pour l'isolation thermique.

II - FOURVIÈRE HÔTEL, ANCIEN COUVENT DE LA VISITATION (LYON 5^E)

Nicolas MOREAU, architecte, agence AXE architecture

L'ancien couvent de la Visitation situé sur le plateau de Fourvière est aujourd'hui un hôtel de caractère.

Historique du site

Ce bâtiment construit entre 1854-1865 a été l'une des premières réalisations de Bossan, l'architecte de la basilique de Fourvière. Le couvent est construit sur le plan du coutumier de l'ordre des Visitandines. Celles-ci occupent le lieu jusqu'en 1965, puis les Hospices Civils de Lyon en font leur dépôt d'archives jusqu'en 2007, date à laquelle les bâtiments sont vendus.

État des lieux du site

Le bâtiment était très bien conservé à l'extérieur mais très peu à l'intérieur où les Hospices Civils de Lyon avaient effectué beaucoup de transformations (plancher béton, poteaux, etc.). Le bâtiment a beaucoup souffert depuis les années 1970 : dégradations des guérites et des vitraux. La chapelle, le joyau du site, était très abîmée.

Situation

Ce bâtiment est très bien situé, au cœur du parc de la Visitation qui a de beaux atouts, à proximité du parc archéologique et de la basilique de Fourvière, à proximité d'un groupe scolaire et du quartier Saint-Just.

Acteurs

- **Société Sogimm** : spécialisée dans les opérations de patrimoine par le biais notamment de la défiscalisation
- **Groupe E-hôtels** : L'Ermitage Hôtel, le Collège Hôtel et aujourd'hui le Fourvière Hôtel

Contraintes

- La parcelle du bâtiment était **enclavée** dans le parc de la Visitation, ce qui posait des problèmes d'accès.
- Il n'y avait **aucun stationnement**, quand 70 places sont nécessaires au minimum pour un hôtel.
- Le couvent se situait au cœur d'un **parc à usage public**, traversé et vivant, qui dispose de plusieurs entrées.
- Du fait du site, la contrainte de **l'archéologie** a été prise en compte dès le départ. En effet une nécropole, probablement païenne, de l'Antiquité tardive a été mise à jour lors des travaux.
- Pendant près d'un 1 an, la défiance d'une partie des riverains qui craignaient les nuisances de circulation et de privatisation du site a bloqué le projet.

Programme

Le programme s'est mis en place et affiné pendant toute la durée du chantier :

- Hôtel 4 étoiles
- 75 chambres qui ont complètement été reconçues par rapport à l'organisation d'origine. L'intérieur a eu besoin d'être très modifié pour répondre aux besoins d'un hôtel.
- L'axe du couvent a été repensé avec une entrée par la chapelle, ce qui a nécessité de complètement la restaurer et la repenser : réfection complète des vitraux, travail d'éclairage. L'ambition était de conserver le plus possible le chœur et de faire des transformations nécessaires pour la nouvelle fonction dans la nef avec une entrée vitrée.
- Une verrière a été ajoutée avec pour enjeu de trouver l'équilibre avec le bâtiment existant, en évoquant les verrières 19^e siècle sans tomber dans le pastiche.
- Pour le Bassin de nage, le choix était de le réaliser hors sol afin d'éviter une fouille archéologique.

L'hôtel est aujourd'hui à la fois tourné vers l'extérieur et vers sa clientèle locale. Une panoplie de services pour les séminaires et les entreprises existe pour le tourisme d'affaires, qui s'adresse aussi à la clientèle d'entreprises locales. Des synergies sont aussi à trouver avec les Nuits de Fourvière. L'hôtel est ouvert sur le parc et la chapelle est ainsi visible et accessible aux visiteurs. Malgré toutes les craintes, ce lieu contribue aujourd'hui à revitaliser le parc de la Visitation.



Source : Renaud ARAUD – Franck PAUBEL

III - GRAND HÔTEL-DIEU DE LYON (LYON 2^E)

Didier REPELLIN, architecte en chef des monuments historiques, RL&A

ACTEURS

- Investisseur : Eiffage
- Promoteurs : Eiffage et Generim
- Hôtelier : InterContinental
- Architecte : Albert CONSTANTIN - AIA Architectes
- Architecte en chef des Monuments Historiques : Didier REPELLIN - RL&A

DÉBUTER LE PROJET : LE LIEU DE DÉFIS HISTORIQUES DE LYON ET DE LA SANTÉ

C'est par l'histoire qu'il faut aborder un sujet de cette envergure. Les historiennes d'art Ombline d'Aboville et Frédérique Malotaux ont su révéler **l'épaisseur de l'histoire de ce lieu emblématique des défis de Lyon et de la santé.**

Pérennité des formes. Au 6^e siècle le roi Childebert et sa femme Ultrogothe accueillent les nécessiteux sur les rives de Saône. À partir du 12^e siècle, les frères pontifes, qui construisent le premier pont de Lyon, s'installent sur le site de l'Hôtel-Dieu et y construisent un grand bâtiment pour accueillir les gens dans le besoin. Jouxte ce bâtiment, un cloître dont la forme est encore visible aujourd'hui. Au 17^e siècle, la société civile achète des terrains pour construire un hôpital moderne, selon un plan en croix, afin de bénéficier de cours qui permettent de meilleures ventilation et ensoleillement.

Au 18^e siècle la partie ajoutée par Soufflot va servir de modèle en Europe.

Au 19^e siècle, on veut agrandir la rue de la Barre. L'architecte des Hospices Civils, Pascalon, construit un nouveau bâtiment avec un dôme avec de nombreuses fenêtres et des volumes plus petits.

En 1905, une reconversion est commandée à Tony Garnier qui prévoit de ne garder que la façade Soufflot et de détruire le reste pour construire des grands magasins. Les discussions dureront 15 ans et en 1920 le maire de Lyon demande un nouveau projet qui conserve le petit dôme. Ce nouveau projet prévoit de détruire une partie pour construire la Grande Poste, c'est ainsi qu'est détruit l'hôpital de la Charité.

L'Hôtel-Dieu continue de subir des modifications au 20^e siècle avec l'incendie du dôme en 1944 puis la démolition en 1959 de la grande galerie commerçante qui faisait pourtant partie de son identité. L'Hôtel-Dieu est un véritable palimpseste.

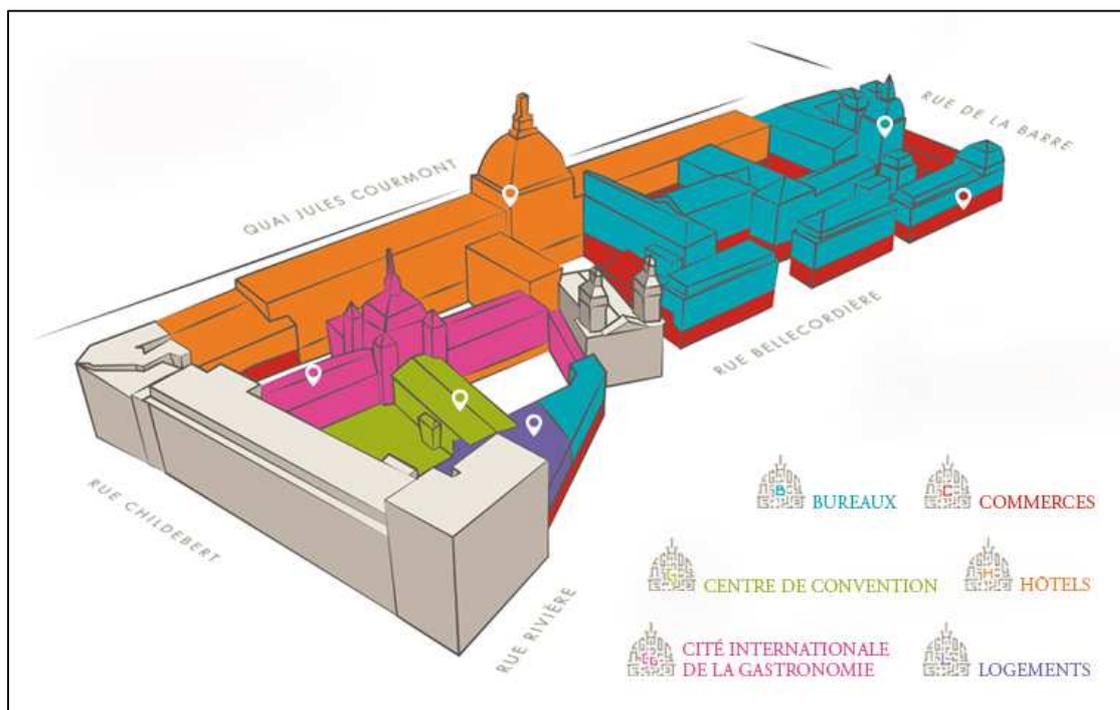
Pérennité des fonctions. Les commerces font aussi partie de l'histoire du lieu, ils ont en effet longtemps occupé ses abords. D'abord galerie des bouchers, la galerie de l'Hôtel-Dieu devient celle des bijoutiers qui resteront jusqu'en 1959.

L'Hôtel-Dieu est un lieu humaniste où il faut à la fois soigner le corps, l'âme et l'esprit. Le corps par la médecine, l'âme par la chapelle et l'esprit avec le début de la recherche. C'est donc un lieu qui implique d'être inventif et créatif. Il ne faut pas voir l'histoire de ce lieu comme une contrainte mais comme un stimulant.

PROGRAMME :

- Commerces, *concept stores* et restaurants
- Hôtel 5 étoiles
- Centre de Convention
- Bureaux

PROGRAMME : COMMENT POURSUIVRE LA MÉMOIRE ET L'HISTOIRE DE CE LIEU ?



Source : www.grand-hotel-dieu.com

- **Centre de congrès.** La très grande majorité des congrès à Lyon sont médicaux ou paramédicaux. De plus, il y a un enjeu à garder ces touristes d'affaires plus longtemps dans la ville en les accueillant dans des lieux remarquables.
- **Hôtel 5 étoiles** : il prendra place dans la partie 18^e. Les chambres vont être traitées avec une mezzanine qui permet d'exploiter au maximum le large volume du lieu.
- **Bureaux** : ils se situeront dans la partie 19^e de l'architecte Pascalon qui possède beaucoup de fenêtres, ce qui sera idéal pour diviser en bureaux.
- **Commerces** et lieux accessibles au public. Encore un exemple que l'histoire est un levier : le réfectoire des Sœurs, devenu lieu de conférence, est maintenant restauré et deviendra un restaurant.
- **Espaces accessibles au public.** Le cloître, autrefois utilisé comme parking, sera un jardin avec des plantes médicinales et odoriférantes.

PROTECTION

Fin novembre 2011, à la demande des Hospices Civils et d'Eiffage, une extension de la protection est présentée et adoptée à l'unanimité par la commission nationale du patrimoine et des sites. La totalité de l'emprise a ainsi été classée Monument Historique.

OUVRIR LE LIEU SUR LA VILLE

Il y avait une réelle demande citoyenne pour la réouverture du lieu sur la ville, comme en témoigne l'affluence lors des visites du chantier organisées, signe de l'attachement viscéral des Lyonnais à ce lieu. Toutes les cours et galeries seront donc accessibles au public la journée.

QUALITÉ DU LIEU

L'Hôtel-Dieu est un lieu d'excellence des savoir-faire, en témoignent les signatures d'artisans sur des éléments même modestes : un artisan signe son œuvre lorsqu'il a donné le meilleur de lui-même. Il n'y a pas que des obstacles dans la nécessité d'adapter des lieux anciens aux normes actuelles, en témoigne le dôme du 17^e à la française de l'Hôtel-Dieu. La commission des pompiers demandait d'intégrer des châssis anti-fumage dans des vitraux 17^e. Un test de ventilation a été réalisé et il s'avère que la ventilation pensée en 1620 est aux normes de 2017 !

Ce lieu est une leçon permanente d'humilité.

L'Hôtel-Dieu jusqu'à hier apportait du bien être par son hôpital, ce qu'on espère c'est que la reconversion apporte à ce lieu le rayonnement de sa gloire.

QUESTIONS

Qu'en est-il du projet d'un musée de la médecine ?

- ⇒ En effet l'idée d'un musée de la Santé était envisagée, mais Eiffage n'a pas vocation à faire des musées. Cependant la France est inscrite au patrimoine de l'UNESCO pour sa gastronomie et quatre sites ont été choisis pour le valoriser : Paris-Rungis, Tours, Dijon et Lyon qui a reçu le thème « santé et nutrition ». Aujourd'hui, l'idée d'un musée sur ce thème à Lyon est donc en gestation.

Bénédicte ROY, Office du tourisme.

Tout le périmètre a été classé Monument Historique, donc les ajouts d'Albert Constantin ont été classés avant d'être construits ?

- ⇒ C'est le tènement qui est classé, les monuments ne le sont pas encore.

Glossaire

Tènement : ensemble de maisons qui se tiennent, de parcelles qui se touchent. (cnrtl)

IV - PROJET NEW DEAL (ANCIEN GARAGE CITROËN), LYON 7^E

Philippe ALLART, architecte du patrimoine, agence ALEP architecte

Jean-Pierre GAGNEUX, directeur général, 6^{ème} sens

HISTORIQUE

Le garage Citroën est un bâtiment emblématique de la région lyonnaise. En 1928, André Citroën décide de faire construire le plus grand garage du monde. Il voulait réaliser le Palais de l'Automobile : les voitures étaient construites, testées sur une piste, vendues et entretenues dans le même lieu.

- André Citroën : ingénieur, fondateur de Citroën
- Jacques-Maurice Ravazé : architecte
- Jean Prouvé : ferronnier et esthéticien industriel

Le projet de départ accompagne un projet urbain : le prolongement de l'avenue Félix Faure vers le pont de l'Université. Le bâtiment est ainsi construit comme une vitrine sur le Rhône. Il y a cependant très peu de documents d'archives qui retracent l'histoire de la construction de ce garage. Le premier permis de construire est déposé en 1929 : on en retrouve très peu de dessins mais on sait que le bâtiment a d'abord été pensé sur 2 puis 5 étages. En 1933 il est peint.

Esprit du projet : le bâtiment est tronqué dans sa partie gauche, puis sa trame s'épaissit vers les façades pour libérer l'espace central. L'entrée des voitures était majestueuse. Le style du bâtiment est à la limite entre l'architecture Art Déco et moderne. Ce sont les deux rampes qui structurent le bâtiment. Du fait de la complexité et de l'épaisseur du bâtiment, l'éclairage central était permis par trois verrières, qui ont été bouchées avec le temps.

Ce garage resta 4 ans le plus grand garage du monde, jusqu'à ce que Ford fasse construire un plus grand garage à Détroit. En 1980 de nombreuses déformations du bâtiment ont eu lieu par l'usager Citroën.

Le garage est inscrit en 1992 en totalité au titre des Monuments Historiques.



Source : Alep Architectes – Sud Architectes

CARACTÉRISTIQUES EXCEPTIONNELLES DU LIEU

- 30 000m² répartis en grands volumes
- Ossature béton et mariage de béton, verre et acier
- Qualité de la peau du béton

DATES CLEFS DU PROJET

2011 : achat du lieu par 6^{ème} Sens

2012 : dépôt du permis de construire

2013-2015 : travaux par Eiffage

PROGRAMMATION

- Showroom et garage Citroën au rez-de-chaussée
- Bureaux
- Parking
- Ecole

TRANSFORMATIONS

Le changement de fonction et de public a impliqué des modifications.

- **Toiture.** Les verrières, bouchées avec le temps, ont été agrandies pour apporter plus de lumière au bâtiment et des ajouts ont été faits pour la ventilation et le chauffage.
- **Façade.** De nombreuses couches de peintures s'étaient superposées. En s'inspirant de la mairie de Villeurbanne, le choix a été fait de refaire la façade en blanc.
- **Vitrages.** À l'origine les vitrages étaient martelés en bas et clairs en haut pour que les ouvriers ne soient pas distraits et pour empêcher l'espionnage industriel. Cette organisation a été inversée pour plus de clarté dans le bâtiment. Lors d'une restauration de Monuments Historiques, on cherche des vitrages gris sans trop de reflets, or la mise aux normes énergétiques implique un type de double vitrage plus épais et réfléchissant. La volonté étant de conserver une métallerie identique à l'origine, le travail des vitrages a nécessité 6 mois de prototypes.
- **Vitrines.** Si les vitrines d'origines étaient immenses et atteignaient presque la limite de ce qui était fabricable, avec le temps elles ont été totalement redécoupées. Il a fallu retravailler l'épaisseur des menuiseries et reprendre les dessins de Prouvé pour trouver un équilibre entre le retour à l'ancien et la sécurité.
- **Logo Citroën.** Devenu rouge avec le temps, c'est l'ancien logo de Citroën dans sa couleur d'origine qui a été choisi.
- **Escalier du hall.** Cet escalier très graphique a été transformé afin d'être plus sûr pour accueillir les étudiants : c'est un bon exemple du compromis nécessaire dans les Monuments Historiques entre le bon sens et la norme. Les garde-corps sont chromés avec les techniques de l'industrie automobile.
- **Porte principale.** La porte de Jean Prouvé était en accordéon, une porte majestueuse pour l'entrée des voitures. Comme elle a été démontée et divisée au cours du 20^e siècle, il a fallu réinventer cette porte avec une volonté de ne pas imiter l'ancien et d'en faire une version contemporaine à pivot décentré, qui reste tout de même dans l'esprit de Prouvé.
- **Sol.** Lors des recherches préalables, aucun document indiquant les motifs originels du sol n'a été retrouvé. Pendant la période de désamiantage, le sol a été décapé et le dessin originel retrouvé et intégré à la reconversion.

Le lieu a reçu le label *Breeam excellent* (Building Research Establishment Environmental Assessment Method) label international sur le plan de l'évaluation environnementale des bâtiments. Ce qu'il y a de bien avec la réutilisation des bâtiments c'est qu'il n'y a pas à rebâtir et que l'on peut réutiliser de la matière.

Pour conserver ce style, une charte a été réalisée et devra être signée par les locataires.

V - FAB LAB « PATRIMOINE CHAMARIER », LE PREMIER FAB LAB DE LA MÉTROPOLE DE LYON CENTRÉ SUR LE PATRIMOINE

Olivier MARION, directeur régional, Conservatoire National des Arts et Métiers
Didier REPELIN, architecte en chef des Monuments Historiques, RL&A

Bâtiment emblématique du quartier Saint-Jean, la Maison du Chamarier, protégée au titre des Monuments Historiques, fait actuellement l'objet d'un projet de réhabilitation, au sein duquel est porté le projet d'implantation d'un fab lab par le Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam).

Ce projet vise à transmettre aux générations futures un patrimoine d'exception, mais en l'inscrivant dans un contexte permettant de nouvelles formes d'appropriation collective du passé et surtout une réutilisation tournée vers l'avenir du lieu.

Le Cnam Rhône-Alpes, sous l'égide du Conservatoire national des arts et métiers, enraciné dans l'histoire de notre nation comme Conservatoire du patrimoine technique et de son génie national, attache une importance première à s'investir dans les projets orientés vers l'innovation et le progrès social et économique.

C'est ainsi que nous sommes aujourd'hui investis dans ce projet de création d'un fab lab du Patrimoine au sein de la Maison du Chamarier. Un projet qui a mobilisé tour à tour notre équipe régionale de développement, notre professeur titulaire de chaire en gestion de l'innovation ainsi que notre Administrateur Général.

QU'EST-CE QU'UN FAB LAB?

Partout dans le monde, l'innovation, le partage de connaissances, la mutualisation de ressources et la création collective de biens communs se construisent via l'émergence des **tiers-lieux** d'innovation, comme des réponses pour dépasser les crises écologiques et économiques.

Glossaire

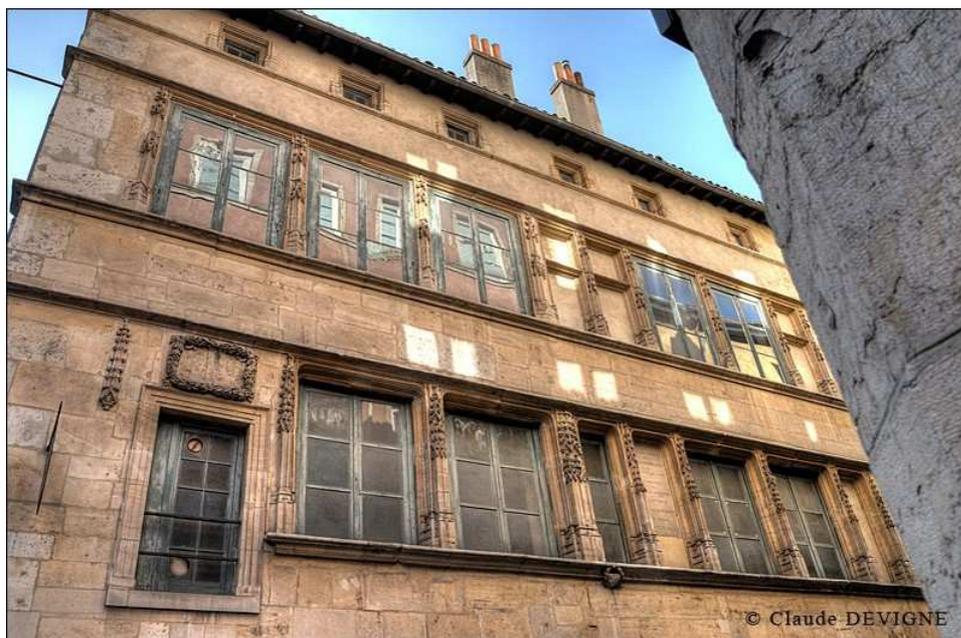
Tiers-lieu : espace où des personnes peuvent se réunir et échanger de façon informelle. Un tiers-lieu offre un lieu neutre pour permettre la rencontre de personnes à compétences variées qui n'ont pas forcément vocation à se croiser. Les ressources mises à disposition permettent aux usagers de concevoir et/ou fabriquer des biens et des services seuls ou en équipe

Dans les années 2000, Neil Gershenfeld Professeur au MIT (Massachusetts Institute of Technology) crée le premier fab lab : contraction de l'anglais *fabrication laboratory*.

Le fab lab est un **lieu de partage des connaissances, des savoirs, des savoir-faire**, qui met à la disposition de tous des machines-outils pilotées par ordinateur, comme des imprimantes 3D, des outils traditionnels ainsi que le savoir-faire nécessaire pour accompagner les utilisateurs dans l'élaboration et le prototypage de leurs projets.

C'est aussi un espace convivial de réflexion et de travail ouvert sur le monde extérieur, véritablement construit autour du partage libre de compétences et de savoirs.

LA MAISON DU CHAMARIER



Source : Claude Devigne

Bâtie près de l'ancienne fortification du Cloître Saint-Jean, la Maison du Chamarier est l'un des **rares bâtiments du 15^e siècle** conservé dans le Vieux Lyon. **Première maison Renaissance de Lyon**, elle offre un témoignage des premières **influences italianisantes sur le style gothique flamboyant**. Si les vestiges les plus anciens remontent au 13^e siècle, c'est véritablement au début du 16^e siècle que le bâtiment prend l'apparence qu'il a encore aujourd'hui. En 1496, le chanoine-comte François d'Estaing décide en effet de faire de cet habitat morcelé une **demeure de prestige**. Ce grand dignitaire du Chapitre de la cathédrale, détenant le titre de **Chamarier** et nommé par la suite évêque de Rodez en 1529, était en charge de la sécurité, de la justice, de la voirie et avait sous ses ordres douze agents de surveillance. Responsable du cloître, il détenait les clefs des six portes des fortifications de la ville et percevait également les taxes pendant les foires. À ce titre, cette demeure était un lieu de réception.

Glossaire

Chapitre de la cathédrale : institution ecclésiastique chargée d'entretenir spirituellement la cathédrale.

> À Lyon, composé de nobles, le chapitre de la cathédrale Saint-Jean a une importance politique forte.

La construction de la maison se termine en 1516. À cette époque, une grande partie de la bourgeoisie souhaite habiter dans le quartier Saint-Jean, les quais de Saône étant animés par les barques de riches marchands qui viennent vendre leurs draps de soie et leurs épices sur les foires de Lyon. La ville, très prospère jusqu'au milieu du 16^e siècle, attire alors l'élite italienne et ses banquiers. Ainsi la famille Gadagne qui fait construire un grand hôtel, non loin de la Maison du Chamarier, qui rappelle de la même manière le « *beau 16^e siècle* ». C'est ce moment qu'illustre la Maison du Chamarier, dont la réalisation - la façade aussi bien que les intérieurs - montre l'importante position sociale de son propriétaire.

Fort de ses influences italianisantes, le Chamarier invitait des artistes à peindre et décorer la maison. Une part belle était également faite aux tailleurs de pierre. **La Maison du Chamarier présente à ce titre de multiples exemples qui témoignent du savoir-faire de la taille de pierre** (escalier en vis, rampe, puits attribué à l'architecte lyonnais Philibert de l'Orme...) **et des chefs-d'œuvre en matière de stéréotomie** (l'art de la découpe des pierres en vue de leur assemblage, voir [Glossaire Atelier 3](#)).

Au cours des siècles suivant, ce sont principalement les décors qui vont être modifiés à travers notamment les décors peints et les blasons. En 1672 et 1673, la marquise de Sévigné y séjourne : Lyon et la Maison du Chamarier lui servent alors de halte lorsqu'elle se rend au château de Grignan pour voir sa fille.

LE « FAB LAB PATRIMOINE CHAMARIER »

Le projet d'implantation d'un fab lab dans la Maison du Chamarier propose une réponse de sens à des attentes multiples. Il n'existe que 4 fab labs en Europe tournés vers le patrimoine et le tourisme et celui-ci bénéficiera à ce titre d'un rayonnement européen.

La qualité de la Maison du Chamarier et sa situation géographique, au cœur d'un quartier inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, font de celui-ci un lieu incontournable de la vie touristique lyonnaise, mais aussi le cœur d'un quartier habité et vivant. La maison du Chamarier n'étant pas un objet isolé, sa réhabilitation, ou du moins la question de la réutilisation d'une partie de l'îlot, doit s'envisager à l'échelle du quartier voire, au-delà, à celle de la Métropole de Lyon. Dès lors, le projet d'implantation au sein de la Maison du Chamarier d'un fab lab, lieu physique par essence ouvert sur son environnement, est plein de sens : il s'agit en effet de la vocation même d'un tiers-lieu que d'être envisagé à l'échelle d'un territoire tout entier.

Le « Fab lab Patrimoine Chamarier » correspond à cette conception décrite précédemment du fab lab, avec comme axe principal, le patrimoine inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. La maison du Chamarier convient parfaitement car :

- Elle possède un rez-de-chaussée ouvert sur la ville, à l'intersection des flux de circulation piétonniers.
- Elle est située dans le lieu stratégique du patrimoine au cœur du Vieux Lyon, à deux pas de la primatiale Saint-Jean.
- Son volume conçu initialement pour l'accueil, est idéal pour un tel programme.

La SERL (Société d'Équipement et d'aménagement du Rhône et de Lyon) et le Cnam (Conservatoire National des Arts et Métiers) en sont les acteurs principaux. Le Cnam pour porter les activités de conférences et de formations. La SERL pour gérer et organiser le bon fonctionnement du site.

Sur une surface de 200 m², le « Fab lab Patrimoine Chamarier » est organisé en trois espaces aménagés et équipés :

- **L'Atelier de fabrication numérique**

Cet atelier de 50 m² est équipé de machines professionnelles de découpe et gravure laser, d'une imprimante 3D, d'un scanner 3D ainsi que des équipements informatiques performants associés et des outils traditionnels. L'atelier de fabrication numérique reçoit en priorité les habitants du quartier mais aussi tous les visiteurs qui peuvent explorer, apprendre et utiliser ces dispositifs de fabrication peu répandus. Les formations de base nécessaires sont assurées sur place.

- **Le Hall de la maquette**

Cet espace développera à terme une offre touristique articulée autour de la maquette augmentée du Vieux Lyon et la librairie-boutique du « Fab lab Patrimoine Chamarié ».

Le Hall de la maquette sera également le point de départ et de retour pour des explorations augmentées du Vieux Lyon et de son patrimoine. Équipés de dispositifs de réalité augmentée dans le Hall de la maquette, munis d'une carte répertoriant différents parcours, les visiteurs partent explorer le Vieux Lyon et le site inscrit et sont guidés par géolocalisation suivant des itinéraires préétablis. Ils découvrent à l'aide de leur smartphone et de l'application du Chamarié, l'histoire et les anecdotes du patrimoine lyonnais.

Plusieurs parcours identifiés sont présentés en relation avec les thématiques de la Maison du Chamarié et en complément du musée Gadagne et du musée Gallo-romain.

Nous envisageons d'associer à ces développements notre école nationale du jeu et des médias interactifs (ENJMIN) du Cnam.

Extensible, le Hall de la maquette est transformé ponctuellement et agrandi par l'espace du Laboratoire et de la rue Sainte-Croix. La Maison du Chamarié devient alors, exceptionnellement, un lieu polyvalent qui peut être mis à disposition pour des manifestations culturelles.

- **Le Laboratoire**

Partiellement isolé du Hall de la maquette par de grandes portes coulissantes vitrées, « le Laboratoire » offre une journée hebdomadaire de formation ou de conférence, organisée par le Cnam et couvrant des thématiques contemporaines, innovantes et disruptives ainsi que des formations complémentaires plus techniques pour l'utilisation des machines de l'atelier numérique. En dehors de ce temps réservé, le Laboratoire accueille en résidence une équipe lauréate du concours « Fab lab Patrimoine Chamarié » qui se déroule tous les trois ans au maximum.

L'IMPLICATION DU CNAM DANS LE « FAB LAB PATRIMOINE CHAMARIÉ »

Ce projet ambitieux, qui vise à transmettre aux générations futures un patrimoine d'exception, mais en l'inscrivant dans un contexte permettant de nouvelles formes d'appropriation collective du passé et surtout une réutilisation tournée vers l'avenir du lieu, s'inscrit pleinement dans le cœur de métier du Cnam. Nous avons en effet vocation à nous impliquer sur plusieurs de ses futures activités :

1/ la participation à l'animation du fab lab

Le Cnam pourra venir au soutien de l'animation du fab lab par deux principaux moyens :

- l'organisation de formations, à destination des utilisateurs du lieu, à l'utilisation des outils et machine de fabrication numérique ;
- le transfert, à destination des futurs gestionnaires du lieu, de compétences d'animation d'un lab.

2/ la prise en charge du déploiement d'une offre de formation continue de haut niveau

Pilier porteur des espaces d'innovation, la formation n'est néanmoins pas l'activité la plus déployée au sein de ceux-ci, faute de moyens, de compétences et de partenariats établis. Le partenariat du fab lab de la Maison du Chamarié avec le Conservatoire national des arts et métiers trouve ainsi tout son sens, offrant au lieu une véritable assise en matière

de formations de haut niveau spécialisées sur les questions de l'innovation, du design et du tourisme.

Nous projetons de faire travailler nos auditeurs en Mastère spécialisé « Management de patrimoines touristiques » deux semaines sur leur parcours de formation autour de leurs projets en lien avec l'ensemble des partenaires lyonnais. Dans le même esprit, nous envisageons d'accueillir dans ce fab lab en 2019 deux nouvelles formations ; deux licences professionnelles du Cnam : « Entrepreneurat touristique » et « guide-conférencier ».

3/ l'animation de rencontres, de conférences et de séminaires

L'objectif sera ici de faire état des dynamiques émergentes croisant les notions de patrimoine et les nouvelles technologies.

Fort de son savoir-faire en matière d'évènementiel, le Cnam pourra projeter l'organisation d'une conférence par trimestre au sein du fab lab sur un sujet ayant trait au tourisme : tourisme industriel, classement UNESCO et enjeux touristiques, patrimoine et réalité virtuelle... Des grands témoins professionnels (Google, Chambord, Welcome City Lab) pourront être invités à ces occasions.

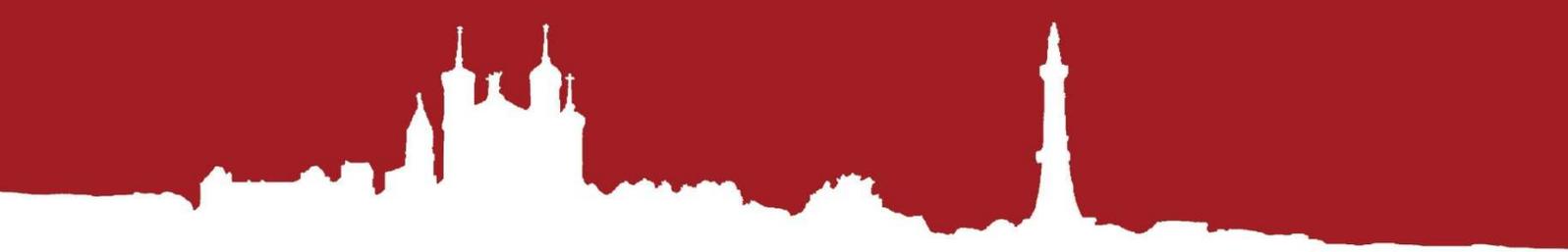
4/ l'appui aux expositions temporaires

Enfin, en cohérence avec sa mission de Diffusion de la Culture Scientifique et Technique et ses compétences associées notamment en matière de scénarisation muséographique, le Cnam pourra être un fort appui pour les expositions temporaires du fab lab. En lien avec le Musée national des arts et métiers, la Maison du Chamarier pourra être par exemple une antenne locale de l'exposition sur l'Escalier prévue au Cnam en 2018.

Ces usages nouveaux du lieu qui ouvrira en probablement mi 2019 peuvent donc s'ancrer dans la tradition, tout en n'empêchant pas de s'engager dans la modernité.

CONCLUSION : Catherine PANASSIER

Les intervenants ainsi que les questions du public permettent de réaffirmer l'importance de s'inspirer de l'histoire et du passé pour donner du sens à demain.



Atelier 2 :
**ACCOMPAGNER LA DÉCOUVERTE,
MISE EN RÉCIT DE LA VILLE ET
DE SON PATRIMOINE**

Atelier 2 : ACCOMPAGNER LA DÉCOUVERTE, MISE EN RÉCIT DE LA VILLE ET DE SON PATRIMOINE

Président : **Loïc GRABER**, adjoint au maire de Lyon délégué à la Démocratie participative

Animation : **Piéranne GAUSSET**, Service Patrimoine - Mission Site Historique, Ville de Lyon

PROBLÉMATIQUE

Le tourisme et la médiation du patrimoine de la ville représentent un secteur d'activité important, tant du point de vue du nombre de visiteurs étrangers, nationaux ou locaux que du nombre d'opérateurs. Il génère des retombées pour d'autres acteurs et secteurs économiques.

Quels sont ces acteurs, combien sont-ils, comment vivent-ils de leur activité ? Quelles propositions font-ils aux différents publics ? En retour, quelles sont les attentes, récurrentes ou émergentes ? Quelle(s) grande et petite histoire(s) de la ville et pour quel périmètre, qu'il soit géographique ou thématique, pour une dynamique de développement?

I. LA MISE EN TOURISME : VASTE SECTEUR, OFFRES CLASSIQUES, NOUVELLES DEMANDES ET PROPOSITIONS

INTRODUCTION : MISES EN RÉCIT DU PATRIMOINE, TOUR D'HORIZON DES OFFRES EN FRANCE

Manon ISTASSE, anthropologue, post-doctorante au Centre Max Weber, membre du Labex IMU dans le cadre du projet « FAB PAT »

Il ne s'agit pas d'un inventaire exhaustif, mais d'une présentation de quelques nouvelles offres, à partir d'exemples français, non lyonnais. L'objectif est de montrer la pluralité des mises en récit pour réfléchir à leur articulation.

3 dispositifs de médiations différents seront évoqués :

- Médiation par les technologies numériques
- Mises en récit classiques
- Puis en introduction de la 2^{de} partie : mises en récit artistiques

Tous les 3 articulent à la fois :

- une médiation documentée (via des connaissances acquises par les experts),
- une médiation située (situation physique réelle ou virtuelle),
- et une médiation engagée (qui fait appel à l'affect du visiteur : son, luminosité, émotions)

Et posent des questions similaires :

- en termes d'accessibilité,
- quant aux caractéristiques des publics,
- et quant aux supports matériels utilisés pour la mise en récit

1. Mise en récit numérique : médiation par les technologies numériques

C'est l'accès de manière interactive à des informations visuelles et textuelles sur les monuments et sites.

Quels sont les acteurs ?

- des entreprises : agences de voyage en ligne
- des éditeurs : guides, blogs
- des acteurs institutionnels : offices de tourisme, musées, ...
- des développeurs projets d'innovations numériques collaboratifs
- des formateurs

Quels sont ces technologies numériques utilisées pour la mise en récit du patrimoine ?

- *Géolocalisation* : proposer des itinéraires, trouver des points d'intérêts proches, ...
Applications Mobitour et Monument tracker

- *Site Internet* : sites présentant les points d'intérêt d'un territoire donné

Visites.aquitaine.fr

- *Réalité augmentée* : superposition d'éléments virtuels avec des éléments réels et augmentation de l'environnement réel. Très intéressant dans le cadre de la reconstitution de lieux ou bâtiments détruits, endommagés.

Application Avignon 3D par un laboratoire du CNRS : un film de reconstitution en 3D et une application permettant de voir le pont en 1350, 1675 et 2014 depuis 3 points de vue. Cette application a été lauréate du World Summit Award de l'UNESCO en 2015.

- *Serious games* : jeux-vidéos à finalité éducative sur ordinateur ou tablette.

Enigmes à Versailles

- *Visite virtuelle* : systèmes de consultation d'un patrimoine numérisé.

Grottes préhistoriques : la collection multimédia des « Grands sites archéologiques » éditée par le Ministère de la Culture et de la Communication ou des visites virtuelles de monuments.



Source : Clic3D, Techniques Effects

- *Robot visite* : accessibilité.

Château d'Oiron : robot Norio pour personnes en situation de handicap.

La médiation du patrimoine à travers les outils numériques pose plusieurs questions :

- Celle de la technicisation de la culture patrimoniale : nécessité d'avoir recours à de nouvelles compétences comme celle de développeur / informaticien.
- Celle du déplacement sur le site : le visiteur est finalement éloigné de l'expérience réelle qui ne peut être vécue uniquement sur place.
- Celle du rapport au temps : en 2D, c'est la géolocalisation qui prime, avec un accès possible aux sources documentaires sur l'histoire du lieu ; avec la 3D, on obtient une restitution infographique des lieux avec différentes couches temporelles et la possibilité de superposer en temps réel des bâtiments disparus sur le paysage contemporain.
- Celle de la personnalisation de la visite : le visiteur choisit sa temporalité, l'espace qu'il souhaite visiter, ce qui permet aussi de toucher un autre public (démocratisation culturelle).

2. Mises en récit « classiques » et leurs évolutions : acteurs et narrateurs du patrimoine

Evolutions des mises en récit « classiques » :

Des exemples :

- Guides dans les mines du Nord de la France : transmission entre guides anciens mineurs et guides officiels.
- *Greeters* : les habitants participent à la fonction touristique, développement du tourisme participatif et de valeurs non marchandes d'accueil des visiteurs : solidarité, authenticité ; ils ne se positionnent pas comme des guides : il s'agit de balades guidées anecdotiques et personnelles.
- Habitants : audioguide des habitants (parole d'habitants témoins) ; ouverture de la maison pendant les JEP...
- Associations de reconstitution historique.

Ces mises en récit posent deux questions :

- Les relations entre professionnels et non-professionnels.
- De multiples mises en récit : de la place pour tous.

À Lyon, le tourisme est un secteur économique important, qui génère de l'activité dans un cercle vertueux.

L'ACTIVITÉ DU BUREAU DES GUIDES DE L'OFFICE DU TOURISME

Luc VERRET, directeur du Bureau des Guides, ONLYLYON, Tourisme et Congrès

Le Bureau des guides est un service commercial au sein de l'Office du Tourisme, ce dernier ayant le statut associatif. Il se compose de plus de 30 guides conférenciers, dont 17 CDI en temps partiel.

65 thèmes de visite existent sur la Métropole. Ces visites, possibles en 9 langues différentes ont drainé, en 2016, 130 000 personnes.

35% sont des visiteurs individuels et 65% des groupes.

Pour les individuels : 94% des thèmes des visites concernent le secteur UNESCO et 63% se concentrent sur les lieux incontournables comme Fourvière et le Vieux Lyon et 20 % sur la Croix-Rousse.

Le Bureau des guides tente de lancer d'autres thèmes, pour faire vivre au public de nouvelles expériences. Mais cela reste difficile.

Les tendances de visites évoluent vers :

- Plus de confort : mise en place systématique d'audiophones dans le site du Vieux Lyon (afin de réduire le bruit et dans la perspective d'une meilleure cohabitation touristes/habitants).
- Plus d'interactivité : le visiteur veut avant tout vivre une expérience, il souhaite échanger, donner du sens à sa visite, il veut qu'on lui raconte une histoire, il veut de l'insolite (ex : visite des coulisses de l'Opéra / du Palais de justice historique-suspendue pendant l'état d'urgence).
- Plus de visites thématiques sur des niches, en lien avec l'actualité (Biennales / Quais du Polar = visites en famille toutes générations confondues).

Pour éviter certaines dérives et ne pas tomber dans les travers de grandes villes étouffées par le tourisme de masse comme Barcelone, le Bureau des guides diffuse une **Charte de bonnes pratiques**, destinée aux autres professionnels du tourisme (nombreuses actions de communication).

Enfin, le Bureau des guides dispose d'un outil de mesure du Tourisme à Lyon : le **baromètre touristique** du Grand Lyon, qui reprend les 5 principaux indicateurs suivants :

- fréquentation des musées,
- attractions touristiques,
- hôtellerie,
- aéroport,
- centre d'information touristique.

LES GUIDES-CONFÉRENCIERS INDÉPENDANTS, UN MÉTIER, DES PRATIQUES

Aurélié SZLACHTA, guide Conférencière diplômée, guide Interprète Nationale, présidente de l'association GRENAT (guides-conférenciers Auvergne-Rhône-Alpes)

L'association GRENAT est une association loi 1901, créée en 2002 pour regrouper les guides interprètes régionaux et nationaux exerçant en région Rhône-Alpes Auvergne, TOUS titulaires d'une carte professionnelle.

Depuis 2012, une profession unique, celle de **guide-conférencier**, remplace les professions jusque-là existantes (guide-interprète national, guide-interprète régional, guide-conférencier des villes et pays d'art et d'histoire, conférencier national).

Le but de l'association est de fédérer les guides-conférenciers autour de plusieurs pôles d'action (échange de bonnes pratiques, diffusion d'informations, promotion de formations professionnelles).

L'association compte 99 adhérents et la grande majorité, soit 80%, exerce régulièrement à Lyon. 52% d'entre eux y travaillent même quotidiennement.

On constate que **le marché lyonnais est vraiment différent du reste de la région**. 2 constats en ce sens :

- *La saison touristique y est plus longue et elle s'allonge même ces dernières années.* Il y a un peu plus de 5 ans, la saison durait environ 7½ mois sur 12. Elle débutait fin mars et se terminait en octobre, puis il y avait un regain d'activité pour la Fête des Lumières et parfois pour les fêtes de fin d'année. En 2016 et malgré les événements, la saison a débuté mi-mars pour s'achever après la Fête des Lumières. La saison est passée à presque 9mois et demie.

Ceci est en grande partie dû principalement :

- au tourisme fluvial,
 - à la riche programmation événementielle (festivals, Euro...),
 - et à l'image positive véhiculée par les médias étrangers : Lyon, ville agréable, à échelle humaine, destination week-end ou *city break*, présentée comme une alternative à un séjour à Paris, ville étudiante, ville culturelle et active, ville accueillante.
- *La plupart des guides conférenciers Grenat exerçant principalement à Lyon parviennent à vivre uniquement de leur métier de guide.* En Sud Rhône-Alpes et en Auvergne, ces guides ont souvent un 2^e emploi (saison plus courte et tarifs pratiqués plus bas).

Le public des guides conférenciers GRENAT à Lyon. Quelques constats :

- les seniors représentent la grande majorité de la clientèle ;
- les scolaires viennent en seconde position ;
- la clientèle d'affaires (grâce aux nombreux congrès mais aussi aux entreprises implantées dans le grand Lyon) représentent également une part importante ;
- et enfin viennent les actifs qui viennent en couples ou en famille pour des courts séjours (week-end ou *city break*).

Glossaire

City break : en jargon touristique, il s'agit d'un court séjour dans une grande ville, éventuellement sur le chemin d'autres vacances.

Ces visiteurs sont aussi bien français (lyonnais également) qu'étrangers.

La clientèle étrangère est anglophone (beaucoup d'Américains, d'Australiens, de ressortissants du Royaume-Uni et de Norvégiens), germanophone (Allemagne, Suisse allemande et Autriche). On compte un peu moins d'Espagnols et d'Italiens. Quelques guides spécialisés parviennent à travailler en langues rares (portugais, russe, chinois, néerlandais).

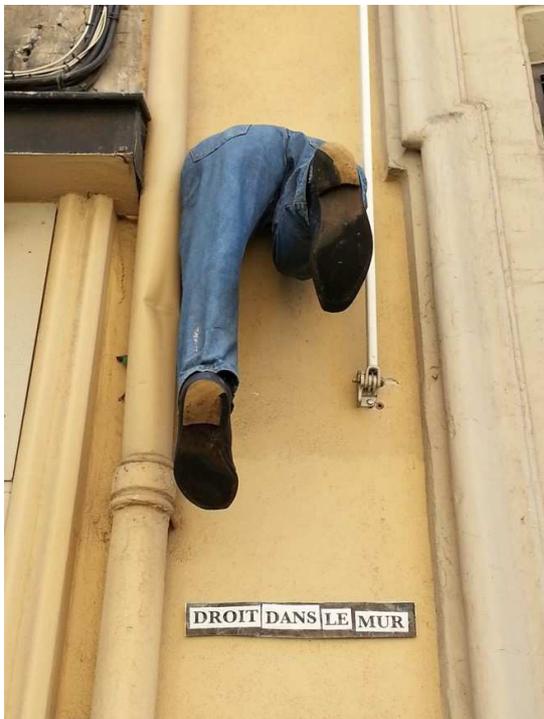
Types de visites effectuées par ces publics :

Les visites les plus demandées sont similaires à ce que propose l'Office du Tourisme, à titre d'exemple :

- les quartiers emblématiques du secteur UNESCO (le Vieux Lyon et ses traboules, la basilique de Fourvière et les théâtres romains, les pentes de la Croix-Rousse)
- la gastronomie et les Halles Bocuse
- le quartier et le musée des Confluences, incontournables depuis 2015
- l'histoire de la soie avec un combiné « visite d'un atelier canut et traboules »
- les musées de Lyon (surtout les Beaux-Arts)
- la Résistance, thématique régulièrement demandée notamment par les scolaires ou lycées, et qui a été un des hits 2014 avec l'anniversaire de la libération
- les murs peints
- l'architecture à Lyon : son évolution, les différents types de façades, les lieux classés « patrimoine remarquable du 20e siècle »...

De nouvelles thématiques ou formes de visites émergent au fil des ans :

- l'écodurable et l'environnement : jardins partagés, toits potagers, confluence, les parcs et jardins publics, la botanique...
- le *street art* a également beaucoup de succès : murs peints, graffitis, sculptures...



Source : association Grenat

- les visites à vélos sont de plus en plus demandées depuis quelques années. On va aussi bien sur les collines, que sur les berges ou au parc de la Tête d'Or,
- les rallyes et les jeux de piste ont encore le vent en poupe : une manière ludique de découvrir la ville,
- enfin, les visiteurs -étrangers principalement- veulent souvent du sur-mesure et une visite qui leur fasse vivre quelque chose de nouveau ou d'exceptionnel : shooting photo, initiation au croquis, dégustations dans des lieux hors des sentiers battus, rencontres avec des Lyonnais « pure souche », cours de cuisine avec un chef cuisinier, rencontre avec un artiste ou un artisan...

Une activité fondée sur les partenariats

Du fait de la diversité des visites que les guides-conférenciers sont amenés à conduire tout au long de l'année, de nombreux partenariats sont créés avec d'autres acteurs du territoire : Office de Tourisme ou Syndicat d'initiatives, agences de voyages, autocaristes, associations, entreprises et comités d'entreprise, établissements scolaires, universités, centres sociaux, centres de loisirs, musées...

Les guides peuvent s'associer à des VTC, des compagnies de croisières-promenades sur le Rhône et la Saône, des loueurs de vélos..., à des plateformes numériques.

Dans le cas de visites combinées, ils collaborent avec des cuisiniers, restaurateurs, commerçants (cave, fromagerie, charcuterie), artistes, photographes... mais aussi avec d'autres guides pour les visites à deux voix ou un traducteur en LSF, parfois avec des comédiens pour les visites théâtralisées.

Le guide est souvent amené à conseiller son client sur les lieux d'hébergement, de restauration ou de loisirs.

Enfin, l'association des guides conférenciers GRENAT souhaite faire part de son inquiétude par rapport au phénomène d'« ubérisation » de la société, qui touche également la profession des guides-conférenciers, certains partenaires comme les plateformes numériques ne faisant pas la distinction entre les guides formés et ceux qui ne le sont pas.

UN MONDE BLEU, AGENCE DE VOYAGE RÉCEPTIVE ET ÉVÉNEMENTIELLE

Ghislaine LHERBIER, directrice

Un Monde Bleu est une agence de voyage, qui intervient dans le tourisme réceptif, dans le sens où elle n'accueille pas de public. Cette agence de voyage compte 15 salariés bilingues. Sa clientèle est composée à 90% par des Français, qui participent à une croisière fluviale, à un séminaire, ou qui sont venus en autocar pour la Fêtes des Lumières.

Le tourisme fluvial est un secteur économique qui progresse régulièrement depuis plusieurs années en France : de nombreux paquebots fluviaux (plus de 50 lits) naviguent en France sur la Seine entre Paris et Normandie, à Bordeaux et sur l'axe Rhône-Saône. Sur cet axe majeur, on compte une vingtaine de paquebots.

La clientèle est essentiellement anglophone (Américains, Australiens et Anglais) et germanophone (Allemands et Suisses-allemands).

L'axe Rhône-Saône s'est considérablement développé ces dernières années. Il y a même eu, suite aux attentats, une répercussion positive sur cet axe, au détriment d'autres sites comme la Seine.

Ce développement s'explique par :

- l'accessibilité du site, qui est bien desservi de part et d'autre (grands axes autoroutiers-gares-aéroports),
- et la qualité des excursions proposées (et notamment la visite de la Ville de Lyon, très attendue par les croisiéristes).

L'agence de voyage travaille avec une cinquantaine de guides (en différentes étapes, tout au long de la croisière) en faisant appel à des associations de guides ou des guides auto-entrepreneurs.

Le programme proposé aux croisiéristes sur l'axe Rhône-Saône est le suivant :

- la visite de Lyon (sur 1 journée, c'est donc très court),
- de l'œnotourisme (Beaujolais),
- du tourisme gastronomique (Péruges, cours de cuisine),
- des rencontres avec des locaux (un moyen de vivre une expérience unique),
- et aussi du temps libre et du shopping (car c'est une attente réelle des croisiéristes).

Les activités tendances sur Lyon sont les balades en vélo, les promenades contemplatives (sur un rythme différent en mini-groupe).

La visite de Lyon est un incontournable sur l'axe Rhône-Saône.

Conclusion de la première partie :

À travers ces trois interventions, nous faisons le double constat de l'existence d'une grande diversité d'offres à Lyon et d'une typologie de publics différents avec des demandes différentes mais qui croisent toutes les thématiques.

ÉCHANGES

Secteur économique et concurrence ? Le rôle de l'Office du Tourisme

- ⇒ Toute l'offre est mise en avant au sein de l'Office du Tourisme, qui n'entre pas dans le jeu de la concurrence : il y a de la place pour tout le monde sur le territoire de la Ville. L'exemple le plus parlant est sans doute celui des JEP : petites et grandes structures œuvrant en faveur du Patrimoine sont représentées.

Des remarques dans le public font état de difficultés pour faire apparaître leur offre via l'Office du tourisme. Questions sur les critères pour être référencé à l'OT ?

- ⇒ **Luc VERRET.** Toute structure peut adhérer à l'Office. Un important travail, toujours perfectible, a déjà été réalisé.

Remarque / réflexion autour de la diversité de l'offre : richesse ou confusion ? Il y a effectivement une grande diversité d'offre - ne faut-il pas mettre de l'ordre dans cette diversité ?

- ⇒ Réponse des professionnels du Tourisme : il y a une logique d'échanges marchands, dans laquelle il faut mettre en connexion entre une demande (qui évolue constamment) et une offre. C'est un mouvement permanent où l'un essaye de s'adapter à l'autre.

Dans ces conditions : faut-il canaliser ? Idée d'un fil d'Ariane.

- ⇒ Mais cela pose deux questions : celle du choix de la structure qui va canaliser ; et celle de la liberté de choix du public selon ses attentes. Il s'agit donc plutôt de toucher donc les transmetteurs (ceux qui relaient l'offre proposée). En voulant canaliser, le risque c'est que tout se ressemble, pour entrer dans le moule...
Il faut au contraire profiter de cette explosion d'offres pour explorer, tester et sortir des sentiers battus...

Réflexion/questionnement sur la confiscation d'un quartier emblème du patrimoine à Lyon par des groupuscules identitaires.

Dans le Vieux Lyon, des groupuscules identitaires s'installent et récupèrent l'identité lyonnaise et en font la leur ; faut-il laisser faire ? La Ville de Lyon peut-elle agir ?

- ⇒ La liberté de commerce existe, la liberté d'expression aussi. Les seuls outils dont dispose la Ville de Lyon sont les pouvoirs de police du Maire : dès lors qu'il n'y a pas atteinte à l'ordre public, la collectivité ne peut intervenir et restreindre la liberté de telle ou telle activité ou tel ou tel comportement. Par ailleurs, la mise en récit de la ville est une forme de transmission des savoirs, du patrimoine. Le patrimoine doit être facteur de paix, de rencontres et de reconnaissance réciproque.
Quand on assiste à un détournement des valeurs attachées au Patrimoine, il est important de revenir à un savoir scientifique - cela permet de battre en brèche les réinterprétations de l'Histoire. En dehors même de la question particulière des identitaires de Saint-Jean, il faut rester vigilant car le Patrimoine est aussi ce qu'on en fait. Il évolue selon les époques et les contextes politiques. Il faut en avoir conscience et ne pas tomber dans les représentations figées, mythologiques...

II. AUTRES ACTEURS POUR D'AUTRES NARRATIONS

INTRODUCTION : PANORAMA DES OFFRES MOINS CLASSIQUES SUR LES TERRITOIRES HORS LYON - EXEMPLES DE MISES EN RÉCIT ARTISTIQUES

Manon ISTASSE, anthropologue, post-doctorante au Centre Max Weber, membre du Labex IMU dans le cadre du projet FAB PAT

Quelques mises en récit artistiques :

- *Théâtre des origines* en territoire méditerranéen : restauration des fêtes rituelles saisonnières / créations axées sur les patrimoines vivants : spectacles de rue...
- *Les secrets de la forêt océane* (Landes) : BD interactive (BD, application et site)
- *Balades urbaines* théâtrales ou contées

Leurs effets. Ces mises en récit :

- permettent un élargissement des publics : enfants, fans de BD, habitués (impression de dépaysement même si on connaît le lieu ou l'histoire),
- sont proches de l'expérience du flâneur : esthétique, prendre le temps, laisser courir l'imagination,...
- allient expression artistique et médiation patrimoniale dans une co-construction de sens.

UN MUSÉE D'HISTOIRE DE VILLE, MISES EN RÉCIT DE LA CITÉ

Xavier DE LA SELLE, directeur des musées Gadagne

Quels rôles attribués aujourd'hui aux musées Gadagne ? Où se situe la responsabilité du musée d'Histoire de Lyon, compte tenu de la pluralité des récits possibles ?

Eléments de réponse :

- Un musée, c'est la **mise en scène du récit**. La vocation d'un musée, c'est d'exposer.
- Lyon est une des rares villes françaises à être dotée d'un **musée dédié à l'Histoire**.
- Ce musée est au carrefour des notions suivantes : **histoire, mémoire et patrimoine**.

Il convient d'articuler ces 3 notions pour situer le rôle du musée.

Le projet du musée Gadagne est de refaire les parcours sur l'histoire de Lyon en abordant l'histoire de la ville par grands thèmes : c'est l'idée d'un musée « in vivo » : un musée dans la Ville et la Ville dans le musée.

Dans le projet de restructuration du parcours permanents, sera créé un premier espace, consacré aux portraits de la Ville : portraits artistiques, portrait physique avec une maquette comme support de compréhension (peut-être impression 3D en prise directe avec l'innovation technologique).

Le musée a une double responsabilité :

- **Réaliser la synthèse des connaissances** : cette synthèse doit aussi poser la question de comment les connaissances évoluent. Il ne faut pas penser que le lieu

détient la vérité : il y a une étroite collaboration avec d'autres acteurs, qui interviennent sur cet axe scientifique : les universités, les archives, les bibliothèques.

- Le musée a aussi **la responsabilité d'une institution publique**, et donc un positionnement différent d'une structure privée.

On le voit sur la question de la Soie : il y a un enjeu de continuité des savoir-faire, mais cela ne peut être de la responsabilité d'un seul acteur.

Concernant les balades urbaines, effectivement, pour répondre aux questions précédentes dans la salle, il n'y a pas de concurrence (ndlr : entre celles organisées par le musée et les initiatives privées) : il faut positiver la floraison d'initiatives, réengendrer les complémentarités, il faut trouver une porosité entre les différentes propositions.

« LES RUES DE LYON », MENSUEL BD AUX ÉDITIONS DE L'ÉPICERIE SÉQUENTIELLE

Olivier JOUVRAY, scénariste BD, professeur BD et président de l'Épicerie Séquentielle



Source : Épicerie Séquentielle

L'Épicerie Séquentielle est une association d'auteurs de BD, créée en 2004. Depuis 2015, c'est une maison d'auto-édition qui publie en particulier un mensuel de BD « Les Rues de Lyon » : chaque numéro propose un récit complet et inédit en BD sur l'histoire de Lyon, ancienne ou contemporaine, célèbre ou inconnue.

L'association a la particularité de rassembler de jeunes scénaristes, plus ou moins confirmés, ainsi que des apprentis scénaristes (qui ne sont donc pas du métier) et des illustrateurs BD. Mais sur ce type de BD historiques, il y a aussi un important travail de recherche à effectuer au préalable, en lien avec les institutions ou les scientifiques, pour mettre en récit des **histoires bien documentées**.

Il s'agit d'édition en circuit court, très localisée et qui porte sur **un modèle économique innovant**. Le projet s'appuie sur un vivier important d'auteurs lyonnais qui s'engagent à

assumer bénévolement l'ensemble des tâches liées à son fonctionnement, sa promotion et son développement : livraisons aux libraires, comptabilité, suivi des projets, organisation d'événements, etc.

Le projet a été immédiatement soutenu par un réseau de libraires et distributeurs indépendants qui ont accepté de prendre le risque d'un achat ferme des exemplaires commandés, au contraire du système classique de dépôt-vente en librairie.

Le prix est volontairement très modique : 3€, soit 1€ pour l'auteur, 1€ pour le libraire et 1€ pour le fabricant : ce qui permet donc aux auteurs d'obtenir **une juste rémunération de leur travail**, puisque 33 % du prix de vente revient aux auteurs, contre 8 à 10 % dans une maison d'édition classique.

♥ **Note de l'organisateur : le mensuel « Les Rues de Lyon » a reçu le prix Coup de Cœur du prix « Citoyens du patrimoine » à l'issue de la journée.**

« NON TANTUM SED ETIAM », SPECTACLE DÉAMBULATOIRE

Danièle CHAROTTE, directrice artistique, comédienne, Cie Il sera une fois



Source : extrait d'une vidéo des Subsistances

Une vidéo est projetée afin de présenter la visite historique et drolatique des Subsistances.

La Compagnie Il sera une fois est une compagnie de théâtre dont l'objectif est de raconter les coulisses du site, en rencontrant le personnel, les anciens, les associations, les enfants qui fréquentent habituellement le lieu et sur la base d'archives et de documents consacrés à l'histoire du lieu.

La Compagnie Il sera une fois apporte le théâtre là où l'on ne l'attend pas.

Un comédien est un porteur de mots, et son jeu implique ici un important travail d'écriture, qu'il réalise après avoir rencontré les personnes qui font vivre le lieu : il ne s'agit pas de

mettre en scène des personnages historiques, mais des invisibles, des gens dont on ne parle pas, sous un angle plus pittoresque.

Il y a bien entendu un droit de regard de l'institution sur le travail effectué.

L'idée étant d'être complémentaire avec l'offre de visites existante, généralement plus classique.

Cela peut aussi toucher un autre public et lui donner l'envie de visiter le lieu de manière plus classique.

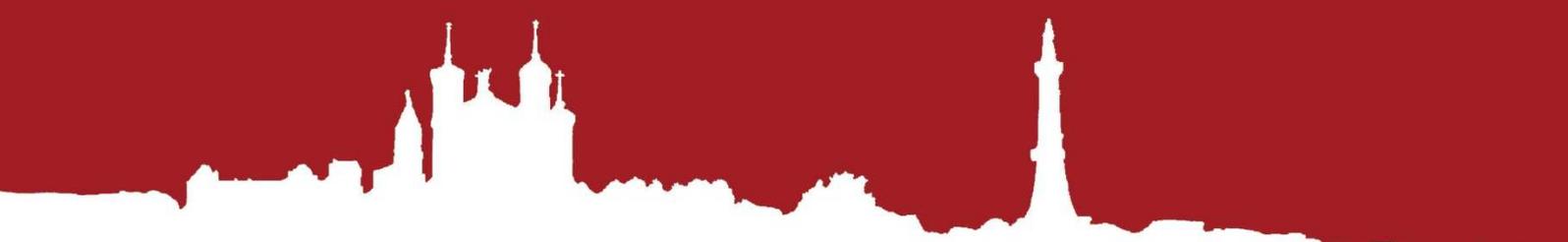
ÉCHANGES

Remarques sur défense du patrimoine et éducation

- ⇒ La notion de patrimoine n'est pas suffisamment mise en avant dans la politique éducative. C'est une lourde responsabilité des parents que d'éduquer les enfants à la défense du patrimoine. Il faut donc continuer à développer des programmes de visites et de conférences orientés vers le jeune public.
Mettre en récit le patrimoine, c'est aussi mettre en scène la transmission des savoirs. C'est véritablement un enjeu, dans la mesure où il est primordial de sensibiliser le public, et notamment le jeune public à la défense du patrimoine.

EN CONCLUSION ? Loïc GRABER

Il y a plusieurs formes de mises en récit de la ville et de son patrimoine. Cela peut sembler « désorganisé », mais c'est une vraie richesse pour la Ville de Lyon. Il faut continuer à innover, proposer des nouvelles offres, se démarquer : plus on est différent, plus on pourra construire ensemble.



Atelier 3 :
LES MÉTIERS DE LA
RESTAURATION, UN SECTEUR
ÉCONOMIQUE À HAUTE VALEUR
AJOUTÉE

Atelier 3 : LES MÉTIERS DE LA RESTAURATION, UN SECTEUR ÉCONOMIQUE À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

Présidente : Nicole Gay, adjointe au maire de Lyon déléguée à la Préservation et au Développement du Patrimoine immobilier

Animation : Philippe Lamy, référent Patrimoine urbain - Direction de l'aménagement urbain, Ville de Lyon

PROBLÉMATIQUE

Philippe Lamy, référent Patrimoine urbain - Direction de l'aménagement urbain, Ville de Lyon

« Loin d'être une charge, le patrimoine est un moteur économique important et dynamique ». Pour faire vivre cette filière, support de l'exceptionnelle fréquentation touristique de la France, les métiers d'art, de la restauration et de l'entretien du bâti ancien représentent plus de 100 000 emplois. Ces métiers qui nous permettent de préserver et de mettre en valeur nos patrimoines sont spécialisés, diversifiés et nécessitent une formation intégrant les techniques les plus modernes. Ils sont non délocalisables et s'inscrivent pleinement dans une démarche de développement durable. Ils sont le plus souvent source de fierté pour ceux qui les exercent et laissent à leur tour sur les monuments, le fruit de leur labeur et les marques de leur savoir-faire. Cet atelier permet d'avoir un aperçu de ces métiers qui construisent cette valorisation de nos patrimoines.

Deux thèmes ont été abordés à l'occasion de cet atelier :

- I. Les métiers de la restauration
- II. Les entreprises qualifiées patrimoine et les experts

INTRODUCTION

Nicole GAY, adjointe au maire de Lyon déléguée à la préservation et au développement du Patrimoine immobilier

L'étude patrimoniale des retombées économiques et sociales du patrimoine réalisée en 2009 par le Ministère de la Culture et de la Communication soulignait à quel point, loin d'être une charge, le patrimoine est un moteur économique important et dynamique. L'objectif du Gouvernement d'atteindre 100 millions de touristes-visiteurs étrangers en 2020 devrait renforcer cette dynamique.

Avec un total de retombées économiques supérieur à 20 milliards d'euros, l'enquête nationale fait apparaître un rapport « impact global des retombées économiques/montant des dépenses publiques » très significatif (supérieur à 20).

Ces retombées économiques se répartissent en deux grands champs d'activités : la restauration du patrimoine bâti et le tourisme. Les chiffres d'affaires et le nombre d'emplois respectifs, en France métropolitaine, de ces deux secteurs sont de :

- 5,1 milliards d'euros et 63 800 emplois pour la restauration du patrimoine bâti,
- 15,5 milliards d'euros et 162 300 emplois pour le tourisme.

Ces données ne prennent pas en compte les apports du patrimoine architectural et urbain au fonctionnement des villes et métropoles en matière d'attractivité, d'image, de qualité du cadre de vie, de partage de notre histoire et de nos valeurs...

Notre atelier porte sur le premier secteur. La restauration des bâtiments, la mise en valeur de nos espaces publics en sont le support premier de la politique du patrimoine. Les métiers qui permettent cette restauration et cette mise en valeur en sont les acteurs incontournables sans lesquels rien ne serait possible.

Ces interventions sur le patrimoine répondent à des tâches très diversifiées.

Par exemple de maçonnerie, ou de pierre de taille, de charpente ou de couverture mais aussi de menuiseries avec la réalisation de portes, de fenêtres, de boiseries, de parquets, de peintures, de dorure, de vitraux, de sculptures en bois, en pierre, la liste peut être longue... des tâches très diversifiées qui présentent des spécificités et des qualifications élevées.

Ces métiers sont d'actualité car ils portent sur la préservation de ressources non renouvelables : les traces de notre histoire constituent un atout pour l'avenir. Ces métiers sont pleinement en prise sur les techniques les plus modernes qui sont utilisées pour intégrer des fonctions nouvelles dans des lieux anciens, sans les dénaturer. Il s'agit souvent d'emplois non délocalisables et en prise avec les enjeux du développement durable.

Les professionnels et les entreprises concernés forment une véritable chaîne d'acteurs qui permet de mettre en œuvre les projets : de l'archéologue à l'artisan d'art en passant par l'architecte du patrimoine, par les entreprises Monuments Historiques, les entreprises ayant une qualification patrimoine, les artisans...

Ces professionnels, passionnés par leur métier, perpétuent leur savoir-faire en formant chez eux ou dans les écoles de la profession les compagnons de demain.

À travers leurs interventions, les principaux acteurs de cette chaîne de la restauration du patrimoine vont vous présenter les caractéristiques de leurs métiers et les chantiers ou opérations de restauration les plus représentatifs qu'ils ont mis en œuvre, en 2 parties :

- Les entreprises et professions intervenant principalement sur des Monuments Historiques.
- Les experts, entreprises et artisans intervenant sur des ensembles patrimoniaux, immeubles à caractère patrimonial non classé Monument Historique participant à la préservation d'un quartier ancien.

I - LES MÉTIERS DE LA RESTAURATION

L'ARCHITECTE DU PATRIMOINE, UN ARCHITECTE SPÉCIALISÉ DANS LE BÂTI ANCIEN

Laurent VOLAY, architecte du patrimoine, associé du cabinet Archipat

Formation

Les architectes du patrimoine sont formés à l'École de Chaillot qui spécialise les architectes à la restauration de monuments anciens et à la préoccupation des sites urbains anciens. Cette formation touche autant à l'urbain, au paysage, au bâti et à ses décors.

Quelques projets du cabinet Archipat

Ces différents exemples balayent la pluralité des champs abordés dans le métier et qui permettent que la nouvelle vie du patrimoine intègre la valeur patrimoniale tout améliorant le cadre de vie et en s'adaptant aux usages modernes urbains.

- **Étude pour le Grand Lyon des pentes de la Croix-Rousse**

Lorsque la transformation de la ZPPAUP en AVAP a été lancée, Archipat a été mandaté pour effectuer une analyse systématique de tous les bâtiments ainsi que leur classification selon leur intérêt : de ceux dont la conservation ne présente pas un intérêt particulier jusqu'à ceux qui présentent un intérêt majeur.

- **Transformation du site de l'Hôtel-Dieu**

En amont du projet, Archipat avec la SERL, a participé à déterminer les grandes orientations qui seraient à prendre en compte dans le cadre des propositions des concurrents du concours de transformation des bâtiments. Ce document a établi les époques de construction du bâtiment et a déterminé les grandes entités programmatiques qui se sont implantées sur l'Hôtel-Dieu.

- **Église Saint-Bonaventure** : programme de réhabilitation en cours

L'équipe a pu relever des désordres sur la façade (affaissements et fissures). L'architecte du patrimoine apporte ici ses compétences en patrimoine en cherchant des documents de références (dessins, photos, archives) qui peuvent donner des clefs dans la compréhension des transformations sur l'édifice. Ces études ont montré que les immeubles qui se situaient auparavant de part et d'autre de l'église servaient de contreforts. Sans épaulement, l'édifice a vu apparaître des altérations de sa façade.



Source : Archipat

- **Ancien palais des gouverneurs coloniaux du Togo**

La présidence togolaise a décidé de transformer ce bâtiment abandonné depuis 20 ans en lieu culturel. Le projet est assez extraordinaire du fait qu'il aborde la question patrimoniale en Afrique sub-saharienne en proposant une reconversion en un bâtiment culturel. L'expertise de l'architecte du patrimoine a permis d'assurer une politique de préservation : d'identifier ce qui était authentique, ce qui ne l'était pas, de déterminer si on souhaite une modification ou une évolution. L'aspect caractéristique du bâtiment colonial avec ses galeries ouvertes et son environnement paysager a ainsi pu être retrouvé.

QUESTIONS

Pour l'étude des pentes de la Croix-Rousse, sur quels critères faites-vous la classification ?

- ⇒ **Laurent VOLAY.** Pour l'AVAP il y a une obligation de hiérarchiser les éléments qui présentent un intérêt majeur ou non. La politique de protection du patrimoine s'ajuste à cette valeur identifiée et tout ne peut pas être jugé majeur. Les critères sont la qualité architecturale, le patrimoine historique, sociologique, urbain, etc.

LES ENTREPRISES LABELLISÉES MONUMENT HISTORIQUE, UNE HAUTE QUALIFICATION POUR SAUVEGARDER ET METTRE EN VALEUR NOS PATRIMOINES LES PLUS EMBLÉMATIQUES

Jacques PELLEGRIN, directeur de travaux, entreprise Comte

L'entreprise COMTE est spécialisée dans la maçonnerie et la pierre de taille en région Rhône-Alpes. Elle travaille sur une grande diversité de chantiers, ce qui soulève la complexité de la formation des jeunes. Aujourd'hui l'entreprise compte six apprentis en maçonnerie et/ou en pierre de taille, la plupart évoluent par la suite dans d'autres villes et chantiers.



Source : entreprise Comte

- **Aqueduc de Chaponost.** Ce chantier a nécessité très peu de matière première du fait d'un fort réemploi. Comme à l'époque romaine où les ouvriers utilisaient de la matière première dans un rayon de 20 km à 40 km, dans les projets de réhabilitation, la matière première est récoltée dans les mêmes secteurs. Des briques viennent de Hauteville et les chaux et sables sont de la région.
- **Abbaye d'Ainay.** Ce chantier de maçonnerie et de taille de pierre consistait à restaurer l'intérieur et les façades. La difficulté des compagnons est ici d'effectuer un nettoyage difficile, car les briques sont encastrées dans la pierre, puis d'ajuster au millimètre près les briques de remplacement fabriquées à Villefranche.
- **Cathédrale Saint-Jean.** Les jeunes tailleurs de pierre y ont appris le sens du détail et le sens de la beauté. L'une des interventions consistait à faire des greffes de carrés sur les chapiteaux qui sont ensuite taillés pour devenir identiques aux crochets d'origine. Les jeunes se sont exercés à la dextérité de la taille et la nécessaire sensibilité des ombres.
- **Église Saint-Bruno.** Cette église a nécessité 20 ans de travaux pour être restaurée. Cette intervention a aussi mis en évidence l'intérêt de recycler et conserver des matériaux sur les travaux. En effet, des travaux de dallages intérieurs demandaient l'utilisation d'une pierre qu'on ne trouvait plus, mais grâce à des travaux précédents, qui ont permis de récupérer des pierres, la restauration a été possible.
- **Temple du change.** Les différents types de pierre de ce bâtiment (pierre de Villebois, pierre de Cruas et pierre de Saint-Restitut) ont fait de ce chantier une école de pierre de taille pour les deux apprentis présents en permanence sur chantier, afin d'apprendre la culture de la matière.
- **Ancien couvent des Clarisses à Tassin.** Ce chantier illustre la difficulté de devoir s'adapter à chaque bâtiment et à ses contraintes. En effet les artisans ont découvert que des dalles en pierre portaient sur des ressorts, il a donc fallu restaurer à l'identique et reprendre appui sur ces ressorts.
- **Hôtel-Dieu.** Actuellement ce sont vingt-cinq compagnons et cinq apprentis de l'entreprise qui sont mobilisés sur ce chantier. Ces gros chantiers sont de vraies opportunités pour offrir aux apprentis une formation qui s'inscrit dans la durée.
- **Jardin Rosa Mir.** Ce jardin est remarquable pour ses décors en coquillages. Dans ce type de chantiers, le compagnon doit se mettre dans la peau de celui qui l'a réalisé à l'origine, ce qui implique d'utiliser les mêmes techniques même si elles ne sont pas conventionnelles.
- **Maison de Pauline Jaricot.** L'attention du compagnon sur le chantier doit être constante. Ainsi, dans les sous-sols de cette maison on a pu découvrir contre toute attente les traces d'une ancienne voie romaine.

L'entreprise COMTE travaille sur bien d'autres lieux emblématiques : le palais de Justice, la maison du Chamarié, les prisons Saint-Joseph et Saint-Paul, la Manufacture des tabacs, la basilique de Fourvière et bien d'autres. Ces chantiers sont autant de lieux de formation pour les apprentis.

LA FÉDÉRATION DES COMPAGNONS DU DEVOIR, PASSEUR DE SAVOIR-FAIRE

Jean-Christophe VERNAY, charpentier, directeur de la Fédération Compagnonnique des métiers du Bâtiment de Lyon

Lieu de formation

Le centre de formation des compagnons se trouve sur le campus professionnel dans le 3^e arrondissement. Ce lieu a été reconverti par l'architecte Henri Chabal qui a proposé de s'inspirer des sheds de l'ancien bâtiment de l'usine Berliet qui restait sur le site, pour les ajouts contemporains. Cette formation accueille des apprentis, demandeurs d'emplois, salariés d'entreprise. Au sein de ce campus des métiers du bâtiment, c'est la filière bois qui attire le plus de jeunes.

C'est aussi **une étape du tour de France des Compagnons**, des jeunes qui se forment en voyageant pour apprendre le métier.

Savoir-faire du patrimoine et techniques modernes

Les formations mettent en valeur cette formation technique, par exemple l'enseignement de la stéréotomie : la géométrie descriptive du tailleur de pierre, qui mêle l'usage de la planche à dessin et de l'outil informatique. Les savoir-faire traditionnels du bâtiment sont aussi enseignés : appareillage de brique, restauration de charpente, tout comme les techniques modernes comme la remise aux normes environnementales de fenêtres anciennes.

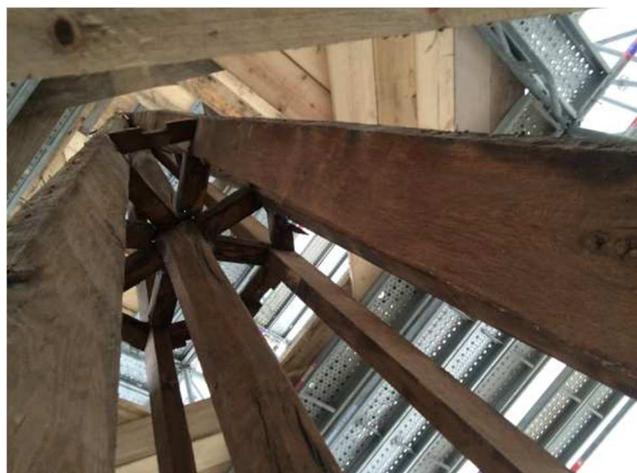
En effet, l'efficacité énergétique des bâtiments est un élément important de la formation. Il y a une vraie transversalité dans les métiers du bâtiment pour respecter le travail réalisé par les autres ouvriers pour une meilleure efficacité.

Expérience de terrain

Les chantiers du patrimoine sont des expériences très importantes pour les apprentis. D'autant plus que le savoir-faire qu'ils apprennent, celui du compagnonnage, est inscrit au patrimoine immatériel de l'UNESCO pour la passation des savoirs et le trait de charpente. Des savoirs et valeurs qui datent de l'époque de construction des cathédrales !

Glossaire

Stéréotomie : en architecture, il s'agit de l'art de la coupe des pierres en vue de la construction d'éléments structurants d'un édifice (voûtes, coupes, escaliers...).



Source : FCMB

LES ARTISANS D'ART, MÉTIERS RARES ET PRÉCIEUX POUR OUVRAGES EXCEPTIONNELS

Luc VAGANAY, artisan d'art spécialisé dans la restauration de meubles anciens

Artisan installé depuis 1985 rue Vendôme à Lyon, l'entreprise a aujourd'hui trois salariés et des apprentis. Cet atelier a obtenu le label d'État « Entreprise du Patrimoine Vivant » pour la promotion des savoir-faire français. Ces artisans sont des « généralistes » qui s'adaptent à chaque objet : bois massif, sculpture, marqueterie, finitions, patine, etc. Ils savent s'adapter aux finitions de chaque meuble, à son histoire et aux techniques qui lui sont liées. Les altérations de ces meubles sont souvent dues à la nature des matériaux puisque le bois est une matière vivante qui bouge.

Quelques exemples d'interventions :

- Restauration du mobilier du **château de Bagnols**.
- **Palais de Justice** : 4 ans, soit 10 000 heures de travail ont permis de restaurer le mobilier et les boiseries, un travail impressionnant pour de petits artisans.
- **Restauration de la chapelle de l'Hôtel-Dieu** : notamment dans la Chapelle de la Pitié avec la remise en état des boiseries qui comportent beaucoup de sculptures et moulures. Grande importance liée aux finitions pour conserver un aspect authentique.



Source : L. Vaganay

- **Château de Ripaille** : très hétéroclite, baroque, renaissance et art déco. L'entreprise est intervenue sur la salle à manger et les cuisines.
- **Château de Vaux-le-Vicomte** : ont travaillé sur la marqueterie des horloges.

Dans les grands projets, le travail se fait en collaboration avec de nombreux corps de métiers : restaurateurs de fresques, de tableaux, marbriers...

Glossaire

Marqueterie : Technique de réalisation de décors et d'effets ornementaux sur de la menuiserie par découpe et application d'éléments de différentes essences de bois, métal, etc.

QUESTIONS

Comment se procure-t-on les matières premières en marqueterie, notamment quand ce sont des produits qu'on ne peut plus utiliser maintenant ?

⇒ **Luc VAGANAY**. Il reste toujours des spécialistes, même pour les matières premières rares car on utilise encore aujourd'hui des méthodes du 18^e de travail sur le bois. Aujourd'hui les techniques se perfectionnent pour travailler sans perte, même si cela implique parfois une moins bonne tenue dans le temps.

Concernant les produits, on reste sur des produits utilisés au 18^e, comme des colles anciennes à l'os. Pour les matières premières introuvables aujourd'hui, les écailles de tortues notamment (elles sont interdites à la vente depuis la convention de Washington) nous avons encore un stock conséquent qui permet de restaurer les pièces qui en ont besoin. Cependant, il y a une attention à ne pas gaspiller les matériaux : seuls les morceaux manquants sont comblés ; pour ceux abîmés, ils sont déposés et nettoyés mais pas remplacés.

Monique CHAPELLE, fondation Berliet

Le monde de l'automobile ancienne est un monde de passion et d'artisanat. En France, ce sont plus de 20 000 personnes qui travaillent dans de petites entreprises. Il y a cependant aujourd'hui des difficultés à trouver du personnel qualifié et des jeunes pour leur succéder.

La fédération française des véhicules d'époque et la fédération française de la carrosserie sont en train de préparer un dossier pour faire reconnaître au patrimoine de l'UNESCO le savoir-faire de la carrosserie française. C'est un métier d'art aussi qui consiste à travailler à la fois le bois, le textile, être bourrelier. Le maître-carrossier maîtrise un grand nombre de techniques, ce qui impose un apprentissage long.

⇒ **Philippe LAMY**. Effectivement, il ne faut pas avoir une vision limitée du savoir-faire sur le patrimoine. Il y a un vrai intérêt à faire le lien entre patrimoine, économie et tourisme. Ces savoir-faire entretiennent et valorisent, sans eux il n'y aurait pas lieu d'avoir du tourisme.

Bakonirina RAKOTOMANONJY, école d'architecture de Grenoble, Centre international de recherche et d'application en terre (CRATERre)

Dans vos pratiques, rencontrez-vous la terre crue, le pisé, surtout dans la région lyonnaise ?

⇒ **Jacques PELLEGRIN**. On pratique ces constructions encore à très petites doses.

Jacques PELLEGRIN : à l'intention de Mme Nicole Gay

La durée des formations est d'environ 10 ans et pour cela on a besoin d'avoir une continuité dans la pratique pour qu'il n'y ait pas de perte de savoir.

Aussi dans nos métiers il y a toujours cette difficulté de former. Dans les marchés publics, les clauses d'insertion ne sont pas du tout adaptées à l'ébénisterie et à l'apprentissage de la restauration.

- ⇒ **Nicole GAY**. Pour ce qui est des clauses d'insertion, elles viennent parfois de l'entreprise. Ce fut votre cas pour l'Hôtel-Dieu, ces clauses ont été imposées par Eiffage. Cette question fera l'objet d'une rencontre avec Jean-Dominique Durand. L'entreprise pourrait accepter un salarié avec charge limitée, or ce n'est pas ce qui est attendu par les entrepreneurs. Il y a tout de même un enjeu de faire découvrir ces formations à des jeunes en insertion.

À l'attention de Laurent VOLAY. **Vous travaillez sur des monuments très prestigieux, restaurez-vous des bâtiments plus modestes ?**

- ⇒ **Laurent VOLAY**. Vous avez raison, le patrimoine ne se limite pas aux bâtiments emblématiques. On est aussi amené à travailler sur le patrimoine modeste, mais il faut une volonté de la maîtrise d'ouvrage de faire appel aux compétences d'artisans spécialisés qui auront la sensibilité suffisante pour s'assurer de la qualité de l'intervention.
- ⇒ **Philippe LAMY**. Il est très judicieux d'aborder la question du patrimoine qui n'est pas monumental. Lorsque les touristes viennent, ce n'est pas seulement pour voir quelques grands bâtiments, c'est aussi pour profiter d'un ensemble. À Lyon on dit qu'on a 5 000 immeubles de grande qualité.

Yannick BOURBON

Concernant l'amélioration énergétique, l'ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur), est-elle nécessaire et obligatoire ? Car il y a parfois des risques de détérioration de décorations extérieures.

- ⇒ La problématique d'isolation par l'extérieur est très problématique dans la mesure où il y a beaucoup d'éléments de façade à conserver. Aujourd'hui, les moyens d'améliorer les conditions thermiques des bâtiments autres que la façade sont les menuiseries, les isolations intérieures (mais qui ne sont pas toujours possibles s'il y a des décorations à l'intérieur), la toiture. Aujourd'hui, il y a des développements d'enduits à capacité isolante.

II - LES ENTREPRISES QUALIFIÉES PATRIMOINE ET LES EXPERTS

LE RAVALEMENT, DES ENTREPRISES SPÉCIALISÉES EMBELLISSENT LES FAÇADES, LIVRE OUVERT DE L'HISTOIRE DE NOTRE VILLE

Michèle ROCHE-GARIN, directrice générale de l'entreprise Roche et Cie



Source : entreprise Roche

En intervenant sur de nombreux immeubles de l'hyper centre historique, l'entreprise Roche participe à la préservation et à la mise en valeur de cet ensemble urbain, inscrit sur la liste du patrimoine mondial.

Présentation de l'entreprise

L'entreprise Roche est une entreprise familiale d'environ 100 personnes comprenant plus de 85 peintres façadiers. Sensible à l'intervention sur l'économie locale, l'entreprise embauche de nombreuses familles. Ses trois principaux pôles d'intervention sont : le ravalement traditionnel, les peintures décoratives et l'isolation thermique en extérieur (ITE), qui est en expansion. Aujourd'hui, la société tend à se développer dans le secteur de la restauration du patrimoine bâti. À ce titre, des équipes ont été formées pour maîtriser les techniques traditionnelles.

L'entreprise ROCHE possède des compétences reconnues par les qualifications et certifications QUALIBAT (organisme de certification professionnelles) :

- Mention patrimoine bâti QUALIBAT : nécessite des qualifications allant au-delà de la technicité courante ou purement technique pour intervenir sur un bâti à caractère patrimonial, telles que la maîtrise de l'enduit de chaux ou le badigeon fait sur place.
- Mention efficacité énergétique QUALIBAT RGE : Reconnu Garant de l'Environnement.

La Ville de Lyon est un élément moteur dans le ravalement par ses prescriptions et mandats municipaux qui déclinent par année et par arrondissement les rues ou bâtiments qui doivent faire l'objet d'un ravalement. Les injonctions sont des outils majeurs pour la pérennité des entreprises, notamment pendant les périodes de crise dans le bâtiment.

Charte lyonnaise du ravalement

Cet outil d'amélioration a été signé à la suite de la réunion et concertation de tous les interlocuteurs du ravalement, de la maîtrise d'ouvrage privée jusqu'aux entrepreneurs, architectes des bâtiments de France, du patrimoine, économistes et Ville de Lyon. La rédaction de ce document fut l'occasion de mettre à plat les difficultés des divers acteurs et les éventuels désaccords. La charte propose des fiches supports qui permettent de donner des orientations techniques par rapport à la nature des bâtiments, leurs pathologies et leur état sanitaire.

Exemple de chantier

Restauration de l'hôtel de Varey 2 rue Auguste Comte (Lyon 2), datant de 1758. Les façades de la cour ternies par le temps ont été mises en couleur, ce qui a nécessité de nombreux essais. L'opération a été financée en grande partie grâce à l'installation de bâches publicitaires. En effet, cet outil financier est limité aux monuments historiques, et est encore sujet à débats aujourd'hui.

Philippe LAMY. L'ambiance recherchée par les touristes tient beaucoup à la qualité de ses façades qui sont une part de l'histoire de la ville.

UNE FORMATION ADAPTÉE AU PATRIMOINE POUR LES ENTREPRISES ARTISANALES

Gilbert STORTI, ingénieur bois, auxiliaire de justice, animateur de la CAPEB / formation universitaire au patrimoine pour les artisans

La CAPEB (confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) est un syndicat professionnel pour les petites entreprises de moins de 10 personnes. L'action Patrimoine & Gestion durable du service PEMM (Patrimoine Environnement Métiers Matériaux) de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes se concentre sur la réhabilitation, la rénovation, la restauration et la répartition.

Les entreprises artisanales participent pour une très large part à la préservation et à la mise en valeur des ensembles urbains patrimoniaux en intervenant sur tout type d'immeubles, des plus patrimoniaux aux plus ordinaires, chacun étant une partie de ces ensembles.

Ces activités, mettant en œuvre des savoir-faire spécifiques nécessitent un renforcement de formation dans les domaines du patrimoine et du développement durable. La mise en place d'un diplôme universitaire Patrimoine et Développement durable vient apporter une réponse à ce constat en rendant plus performantes les entreprises artisanales.

Outils pour mettre en valeur les entreprises artisanales :

- **Diplôme universitaire patrimoine et gestion durable.** À destination des conjoint.e.s des artisans et architectes spécialisés dans le bâti ancien. Sélection sur dossier. Sur 2 ans, vendredi et samedi.
 - Cette formation permet de donner des éléments de culture et de permettre à l'entreprise de se mettre en valeur.

- La formation aborde l'architecture, l'analyse d'un bâti ancien, l'histoire, les techniques de charpente, des fluides... Le tout dans le cadre de la gestion durable.
- **Réunion techniques interprofessionnelles** : pour apprendre à travailler sur du bâti ancien pour la coordination des différents corps.
- **Visites interprofessionnelles** : à l'occasion desquelles un jury (DRAC, CAUE, Archi patrimoine) remet un trophée à des entreprises qui présentent des ouvrages dans l'esprit patrimonial. La remise se fait pendant les Journées européennes du patrimoine. En 2016 remise des prix à Firminy.

L'ARCHÉOLOGIE, UN MÉTIER SCIENTIFIQUE POUR DÉCRYPTER LES TRACES ENFOUIES DU PASSÉ

Emmanuel BERNOT, archéologue spécialiste du bâti, Service archéologique de la Ville de Lyon

L'**archéologie du bâti** s'inscrit dans le cadre de l'archéologie préventive, prescrite par le Service Régional de l'Archéologie après examen des permis de construire. Elle peut être réalisée par des opérateurs publics ou privés qui doivent être agréés par l'État. Cette opération est réalisée soit en amont des travaux de restauration, soit en accompagnement des artisans qui opèrent, c'est-à-dire en relation avec les architectes du patrimoine.

Trois types d'interventions en archéologie du bâti :

- **Diagnostic archéologique** : il nécessite de faire des sondages manuels, c'est-à-dire de décroûter des parties de mur à des endroits stratégiques pour comprendre les différentes phases de construction du bâtiment. Un diagnostic a notamment été fait à l'Hôtel-Dieu, qui a porté sur certains secteurs pour mieux les comprendre : notamment l'aile sud de l'ancien cloître et l'aile ouest pour voir les vestiges des anciennes maisons englobées dans ce mur.
- La **fouille** s'attache à étudier des surfaces plus importantes. Par exemple pour les façades de l'Antiquaille de la montée Saint-Barthélemy : le relevé montre que l'élévation a été faite au 17^e à l'époque des Visitandines et qu'il y a eu des apports tardifs. La datation du grand portail nord supposé 16^e posait question puisque les armoiries des Buatier, héritiers de Pierre Sala qui vendent le terrain aux Visitandines vers 1630, y figuraient. Or la fouille a démontré que toute la partie supérieure du portail était un remontage tardif réalisé au 17^e siècle.
- **Surveillance des travaux** : dans certains cas, quand le bâtiment ne semble pas avoir une grande richesse patrimoniale, le Service Régional d'Archéologie demande aux propriétaires de l'informer du début des travaux pour effectuer un contrôle. À l'occasion de travaux au 7 rue Trouvée, dans le 5^e arrondissement, a été mis en évidence le seul vestige qu'on ait à ce jour de l'enceinte de Saint-Just, ce qui a permis de reconstituer un premier tracé de l'enceinte médiévale.

L'étude archéologique

Une étude archéologique s'accompagne d'un relevé dit « pierre à pierre » qui consiste à dessiner toutes les pierres d'encadrement, mentionne toutes les césures et bouchages qui composent l'élévation. Ces césures se traduisent par des changements de matériaux, de mortier qui peuvent être spécifiques à une époque donnée... Ces éléments permettent de décrypter et comprendre l'histoire du bâtiment. Par exemple, une étude a été réalisée dans

le quartier Saint-Jean sur une façade qui présentait un style surprenant et peu compréhensible. Elle a permis de montrer qu'il s'agissait d'une tentative de restauration, au 18^e siècle, d'un style Renaissance.

Inventaires

Un inventaire est mené sur les immeubles du secteur sauvegardé depuis 2008. Il porte sur les immeubles jusqu'au 19^e siècle. 300 immeubles sur les 650 ont été inventoriés jusqu'à aujourd'hui grâce à un travail sur le terrain. La base de données ainsi créée permet de réaliser des analyses, compiler des infos. Elle a un, usage scientifique, permet une aide à la prescription, est un outil de valorisation du patrimoine et de diffusion au grand public via une réalisation de fiches par immeubles.

LES OUTILS NUMÉRIQUES AU SERVICE DU PATRIMOINE

Pierre JOURDAN, entreprise OPERANDI-GENI. Géomaître architecte associés

L'entreprise OPERANDI réalise des **relevés de données avec des outils numériques** pour produire des nuages de données. Agir sur le patrimoine nécessite de très bien le connaître. Il est nécessaire pour cela de confronter deux types de sources : d'une part les documents d'archives et d'autre part les relevés de l'existant. Cette confrontation demande une **coordination dans l'analyse de données**.

Plusieurs outils permettent de faire ces relevés de données. Le **drone** permet de faire des relevés laser et photogrammétriques, mais aujourd'hui l'entreprise Operandi a fait le choix de ne pas utiliser cet outil qui pose des problèmes de sécurité notamment à cause du survol de zones habitées.

Le **scanner laser** est un outil de précision qui, dans le cadre de la métrologie, permet une restitution exacte du relevé. Les relevés du scanner laser se présentent sous la forme d'un nuage de points (.bim), chaque point pouvant être associé à une donnée : la qualité et les matériaux d'une paroi, sa datation, etc. Une fois les bâtiments numérisés et référencés, une cartographie précise est réalisée. Le degré de précision obtenu avec le scanner laser permet en amont d'anticiper les coûts d'un chantier, par exemple en détectant une déformation sur un bâtiment.

Une autre utilisation directe des technologies numériques et la création de bases de données permettant l'inventaire, la synthèse et le croisement des connaissances historiques et patrimoniales.

Les outils de numérisation vont bouleverser le schéma classique entre maître d'ouvrage et ingénierie, en poussant à une plus grande transversalité entre les acteurs. Leur mise en œuvre démontre que la préservation et la mise en valeur du patrimoine requièrent et suscitent encore à notre époque l'utilisation des technologies les plus avancées.

QUESTIONS

Connaissez-vous et travaillez-vous sur les arêtes de poisson ?

- ⇒ **Emmanuel BERNOT**. J'ai dirigé les recherches sur les arêtes de poisson. Elles ont été étudiées comme un monument en élévation malgré le fait qu'elles soient sous terre. L'ouvrage est d'une telle importance qu'il a été étudié sous forme

d'inventaire. Les arêtes de poisson présentent une homogénéité qui nécessite de faire moins de relevés.

Pourquoi la Ville de Lyon n'a-t-elle pas mis en place un CIAP (centre d'interprétation et d'architecture du patrimoine) pour donner au public l'accès aux résultats de recherches, documents d'urbanisme et leur interprétation ?

- ⇒ **Emmanuel BERNOT**. Un certain nombre de données sur l'inventaire du secteur sauvegardé vont être mises en ligne. Ce travail demande beaucoup de temps d'analyse, de méthodologie et de travail de terrain.
- ⇒ **Philippe LAMY**. Beaucoup des documents d'urbanisme sont en ligne. De plus, le musée d'histoire de Lyon (MHL, Gadagne) a vocation à donner beaucoup d'informations sur l'histoire de la ville, ce qu'on trouve dans d'autres villes dans un CIAP. Mais effectivement il y a toujours des progrès à faire avec l'avancée des outils numériques.

CONCLUSION : Nicole GAY

La Ville de Lyon ne peut pas faire d'urbanisme sans mémoire. Aussi, ce n'est pas seulement la pierre que l'on admire mais le travail des hommes.

PRIX « CITOYENS DU PATRIMOINE » 2017

Les Rendez-Vous du patrimoine ont été le temps de la première édition du **Prix « Citoyens du Patrimoine »**.

Au-delà de sa politique patrimoniale active, la Ville sait à quel point la sauvegarde de son héritage historique se joue sur le terrain, grâce à la mobilisation de chacun.

Ce prix vient donc soutenir des engagements remarquables et récompenser les actions locales, que ce soient des restaurations, des recherches historiques, la diffusion de connaissances ou la mise en valeur d'un savoir-faire... autour des trésors de l'histoire de Lyon.

45 dossiers ont été déposés, parmi lesquels 29 ont été déclarés éligibles.

Ces 29 candidats ont fait l'objet d'une exposition dans l'Atrium de l'Hôtel de Ville.

LE JURY A DÉCERNÉ TROIS PRIX :

Lauréat du Prix « Citoyens du Patrimoine » – 3 000€

Mémoire Orale des Ouvrières de Vaise (MOOV)

Conseil de Quartier Vaise Industrie Rochecardon



Vaise, quartier emblématique de l'industrie lyonnaise des 19^e et 20^e siècles. Mais quelle fut la vie de ses ouvrières au cœur des transformations socio-économiques majeures du 20^e siècle ? Cette période constitue en effet un moment charnière dans l'histoire de Lyon et de la France, celle de la transition entre une économie industrielle et une économie post-industrielle.

Le conseil de quartier s'est associé à l'Université Lyon 2 pour recueillir leur témoignage. Ce projet collectif, précieux travail de mémoire, restitué au public à travers un livret audio, met en lumière l'histoire de ces femmes et l'évolution de la condition féminine des ouvrières au 20^e siècle. Il constitue un témoignage unique sur l'ébranlement de la société patriarcale vue par des femmes.

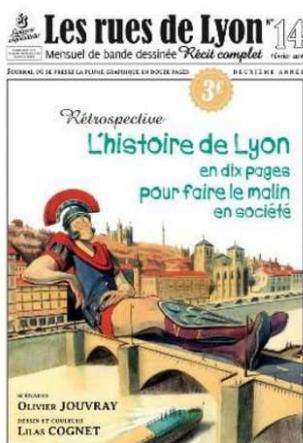
À retenir

- L'histoire de Lyon : l'histoire des femmes
- Le patrimoine industriel vu de l'intérieur !
- 1 200 livrets audio édités !

Coup de cœur du Jury – 1 000€

Les Rues de Lyon : mensuel de bande dessinée sur l'histoire de Lyon

Association l'Épicerie Séquentielle



S'abonner à l'histoire de la ville ? Découvrir chaque mois un épisode ancien ou contemporain, célèbre ou inconnu ? C'est possible, grâce à la revue « Les Rues de Lyon » !

L'Épicerie Séquentielle, association d'auteurs de bande dessinée lyonnais, a créé une maison d'auto-édition collective qui publie chaque mois un récit complet et inédit en BD sur l'histoire de Lyon. Une narration facile d'accès, des angles d'approche inédits, ainsi qu'un prix modique, permettent aux Rues de Lyon de s'adresser à un très large public d'habitants comme de visiteurs et de dresser un portrait original de l'agglomération lyonnaise. La revue s'attache notamment à publier en priorité des jeunes auteurs, et milite pour un modèle économique plus juste dans la reconnaissance du travail des auteurs.

À retenir !

- 75 400 numéros vendus, 25 titres, 40 scénaristes et dessinateurs en 2 ans !
- Un nouveau récit chaque mois.
- Lyon grand pôle de création BD / la BD patrimoine lyonnais !

Coup de cœur du Jury – 1 000€

Conservatoire de menuiseries de fenêtres anciennes

Luc Goupil, architecte



D'où provient la qualité du paysage de nos villes ? La façade des bâtiments anciens, entre autres. Mais qu'est-ce qui fait la qualité de la façade ? Ses lignes, ses matériaux et... ses fenêtres bien sûr ! Les fenêtres de la Renaissance sont malheureusement majoritairement perdues, celles du 17^e siècle rares, celles du 18^e, en péril. Et les exigences thermiques actuelles paraissent incompatibles avec la conservation des menuiseries traditionnelles.

Luc Goupil organise la sauvegarde de ce patrimoine : il assure le transport et la conservation des fenêtres déposées lors de travaux de rénovation. Son incroyable collection réunie en un lieu permet des études techniques de détail et une présentation aux curieux comme aux professionnels avertis. L'enjeu serait maintenant de restaurer ces fenêtres et faire connaître le conservatoire pour mettre en valeur ce patrimoine.

À retenir !

- Une initiative d'un architecte passionné
- 70 fenêtres anciennes, du 15^e au 20^e siècle !
- Une expertise unique en France